

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1038 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

A propos de leur absence au retour de Fayulu et Muzito

Katumbi et Bemba ont tourné la page de la vérité des urnes

(Lire en page 12)

Empêtré dans des dossiers insolubles

P. Beveraggie tenterait de vendre l'entreprise de son patron

(Lire en page 4)



Moïse Katumbi reconduit à la tête de TP (Lire en page 11)
Mazembe, Malta FORREST à la section football

Une taxe pour limiter l'accès au téléphone

Augustin Kibassa crucifie les Congolais

(Lire en page 3)

Retour d'un opposant (Lire en page 12)

Martin Fayulu réchauffe sa base

Affaire Pascal Mukuna

Les avocats de Mamie Tshibola dénoncent «une main noire»

Les avocats de Mamie Tshibola dénoncent «une main noire», qui cherche à acquitter le pasteur Pascal Mukuna, dans l'affaire qui l'oppose au ministère public et la partie civile Mme Mamie Tshibola. Dans une déclaration faite samedi 22 août à Kinshasa, les avocats et la victime se plaignent de «la légèreté et de banalisation de ce dossier dans le chef des juges, au tant devant le tribunal de saisie que devant la juridiction de renvoi, qui a rejeté en bloc toutes les demandes formulées par leur cliente.»

Pour les avocats de Mamie Tshibola, il a été question d'éclairer l'opinion, mais surtout de dénoncer le non-respect de la procédure dans le procès.

«Les gens du prévenu Mukuna sont en train de publier des choses qui sont totalement fausses. C'est la raison pour laquelle nous allons élever maintenant notre voix, pour crier, pour que tout le monde sache ce qui est vraiment vrai dans cette situation», déclare Me Lipo Balili Diane.

Pour les avocats de Mamie Tshibola, leur cliente n'a jamais été arrêtée, contrairement à ce que la partie adverse aurait monté et diffusé.

Mais seulement, elle est menacée et est en insécurité, selon son propre témoignage.

«C'est moi Mamie Tshibola, j'ai un moral très bas, il y a une main noire qui cherche à donner raison à mon adversaire, et éviter que je rentre



Pascal Mukuna, président du Mouvement Eveil patriotique. Sur cette photo, il intervenait en sa casquette de président de FC Renaissance lors d'une interview à Radio Okapi, le 9/08/2017 à Kinshasa. Radio Okapi/Photo Blaise Shindani

dans mon droit. Ils ont inventé une histoire selon laquelle je suis en prison. C'est faux. Maintenant je suis très menacée, ce que mes avocats ont demandé au premier juge n'a pas été fait. L'Etat de droit, c'est aussi pour nous les pauvres, aidez-moi, j'ai droit», supplie-t-elle.

Autre souhait non respecté, c'est le refus du huit clos : «J'avais réfuté le huit clos depuis le début de mon procès. J'avais demandé que ça soit un procès public, télévisé, parce qu'avec le procès à huit clos, on cache la vérité.»

Il n'y a aucune main noire derrière ce dossier en cours, clame la partie Mukuna.

Pour Jean Claude Katende, vice-président de la campagne d'Eveil patriotique, la peur de la partie Tshibola réside dans le fait que «tout leur montage ne tient pas la route.»

L'évêque de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK) et président du Football club Renaissance, Pascal Mukuna, a été transféré jeudi 14 mai matin à la prison centrale de Kinshasa/Makala, après avoir passé nuit au cachot du parquet général près la cour de la Gombe. La veille, ce parquet l'avait placé sous mandat d'arrêt provisoire, après une confrontation avec Mamie Tshibola, qui l'accuse notamment viol et menaces de mort.

RO

GÉNOCIDE CONGOLAIS

Tous pour un tribunal pénal international pour la RDC



La synergie de six organisations membres de la société civile du Sud-Kivu a invité, vendredi 21 août, la communauté nationale et internationale à s'approprier le rapport Mapping. Ce rapport préconise la création d'un Tribunal pénal international pour la RDC, afin de juger les auteurs des crimes commis dans ce pays.

«Nous pensons que c'est le moment opportun pour amener les autorités et la communauté internationale à conjuguer les efforts pour que ceux qui auraient trempé dans ces crimes répondent de leurs actes pour que les victimes obtiennent des réparations», a recommandé le porte-parole de la synergie des organisations membres de la société civile du Sud-Kivu Raphaël Wakenge.

La Synergie rappelle que plus la matérialisation du rapport Mapping traine, mieux les présumés auteurs des massacres s'acharnent contre les défenseurs des droits de l'Homme qui activent le processus.

La synergie cite le cas du prix Nobel Docteur Denis Mukwege sur qui pèseraient des menaces sérieuses de mort, depuis qu'il a émis les vœux de voir le rapport Mapping se matérialiser ainsi que la publication de ses annexes qui citent les noms des présumés auteurs des massacres commis en RDC.

«C'est le cas pour le Docteur Mukwege. Il doit obtenir des protections puisqu'il y a des informations que nous recevons de part et d'autre qu'il y aurait une catégorie de personnes parmi lesquelles ceux qui auraient trempé dans ce crime là et qui se trouveraient dans le pays, en dehors du pays, dans le pouvoir et qui ne voudraient pas que l'on parle de ce rapport de Mapping», a indiqué Raphaël Wakenge.

Pour se faire entendre, les 6 organisations ont lancé une campagne d'appropriation de ce rapport, ainsi que ses recommandations «dans ce contexte où la justice transitionnelle constitue une des réponses aux crimes qui ont été commis et qui continuent à se commettre dans ce pays.»

Le rapport Mapping a été publié en 2010. Il concerne les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo.

Dans la préface de rapport notamment, Navanethem Pillay Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, écrit qu'il appartient à la RDC et à son peuple de prendre les devants dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie sur la justice transitionnelle.

Bulletin épidémiologique Coronavirus : 90% de taux de guérison en RDC

8 920 personnes sont guéries du Coronavirus en RDC sur un total de 9 811 (dont 9.810 cas confirmés et 1 cas probable), renseigne le bulletin quotidien du vendredi 21 août de l'équipe de riposte de cette épidémie. Ce qui représente un taux de guérison de 90,9%.

Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, il y a eu 251 décès (250 cas confirmés et 1 cas probable), soit un taux de létalité de 2,55%, ajoute la source.

Pour la journée de vendredi 21 août, 9 nouveaux cas ont été confirmés, dont 8 à Kinshasa et 1 au Sud-Kivu. 254 échantillons ont été testés et 3 nouveaux décès des cas confirmés.

Aucune nouvelle personne guérie n'est sortie dans les Centre de traitement de Coronavirus (CTCo), ni parmi les patients suivis à domicile.

L'équipe de riposte précise par ailleurs que le test Covid-19

est gratuit pour tout le monde en République démocratique du Congo. Cependant, le test des voyageurs est payant à 30 dollars américains.

- Les 17 provinces touchées :
1. Kinshasa : 7 880 cas ;
 2. Nord-Kivu : 602 cas ;
 3. Kongo-Central : 429 cas ;
 4. Haut-Katanga : 314 cas ;
 5. Sud-Kivu : 297 cas ;
 6. Lualaba : 94 cas ;
 7. Ituri : 91 cas ;
 8. Haut-Uélé : 45 cas ;
 9. Tshopo : 27 cas ;
 10. Nord-Ubangi : 10 cas ;
 11. Equateur : 6 cas ;
 12. Kwilu : 6 cas ;
 13. Sud-Ubangi : 5 cas ;
 14. Haut-Lomami : 1 cas ;
 15. Kasai : 1 cas ;
 16. Kasai-Central : 1 cas ;
 17. Kwango : 1 cas.

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410

Collaborateurs
Boendy BL
Gaston Liande
Rédaction
Enquête et Reportage
Boendy BL
+243999199410
Jacques Famba
Secrétaire de rédaction
technique
Benoît Mutshipayi
Secrétaire de rédaction
PAO
Abedi Salumu

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba

Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor

Vente
-

Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

PTNTIC : Une taxe pour limiter l'accès au téléphone

Augustin Kibassa crucifie les Congolais

Félix Tshisekedi serait-il bien compris par ses principaux collaborateurs ? Le hiatus entre les discours-programmes du chef de l'État et les actes posés par des Ministres et/ou des responsables étatiques ne saurait se justifier que par le souci de théâtralisation des idées-forces de l'autorité suprême du pays. On peut se rafraîchir la mémoire avec les programmes « Cinq chantiers », « Révolution de la modernité », réduits en simples slogans par ceux à qui incombait la responsabilité de la mise en train.

« Le peuple d'abord » et « l'inclusion numérique » ne seraient-ils pas exposés au même traitement de « désacralisation » de sa substance et, partant de leur initiateur ? En effet, la nouvelle taxe sur l'identification des appareils téléphoniques ressemble fort bien à de l'arnaque pour autant qu'elle frappe les plus démunis. C'est vrai que l'autorité de tutelle brandit la cagnotte de plus d'un million de dollars à encaisser, mais il se refuse d'apprécier les conséquences économiques et sociales de cette entreprise.

Selon des études sommaires, on

s'aperçoit, par exemple, que la redevance annuelle sur la certification des appareils mobiles augmentera le coût de possession d'un mobile. En effet, un téléphone smartphone acheté pour 45 USD coûtera alors 52 USD la première année. Le posséder pendant 2 ans augmente le coût de possession de l'appareil à 59 USD, à la troisième année, à 66 USD. N'est-ce pas contradictoire à l'« inclusion numérique », l'un des axes majeurs du Programme du Président Félix Tshisekedi ?

Comme on l'a si bien expliqué, l'augmentation du nombre d'utilisa-

teurs entraînera, ipso facto, une plus-value pour l'État, conséquence de l'explosion du marché et de l'embellie du chiffre d'affaires des opérateurs cellulaires. Une formule soft qui épargnerait de coûts supplémentaires à une population parmi les plus pauvres du continent. S'accrocher à la taxe actuelle serait augmenter le coût de près de 50% à un téléphone d'entrée de gamme sur 3 ans, alors que sa valeur de combiné d'occasion diminue ; la taxe lui conférant une valeur factuelle irréaliste.

LR

Irrégularité persistante de la saisine

Vital Kamerhe, rendez-vous le 18 septembre

Le procès en appel de Vital Kamerhe est loin de connaître son épilogue. Initialement prévu ce samedi 21 août, l'audience est renvoyée au 18 septembre pour irrégularité de la saisine. C'est pour la troisième fois consécutive que l'audience est reportée pour la même raison.

Fixée ce vendredi 21 août 2020, l'audience du procès en appel de Vital Kamerhe et consorts est renvoyée à un mois, soit au 18 septembre par la cour d'appel de Kinshasa/Gombe. Selon les juges, la cause est renvoyée pour irrégularité persistante de la saisine constatée par toutes les parties au procès. Ce jeudi à Kinshasa, une journée de prière avait été organisée par les militants de l'UNC en faveur de leur



leader en détention.

Comme à la précédente marche, les membres du bureau de l'UNC et de la famille biologique de Vital Kamerhe ont as-

sisté à cette activité de prière. « Notre président national est innocent et nous croyons fermement qu'il sera libéré. La prière est une étape importante », a martelé le secrétaire général a.i de l'UNC, Aimé Boji lors de ce culte d'action de grâce. Vital Kamerhe a fait appel de sa condamnation au Tribunal de Grande instance de Kinshasa/Gombe. Le procès en appel a débuté le 24 juillet dernier. Les trois premières audiences ont été renvoyées pour irrégularité de la saisine par le ministère public. Le leader de l'UNC avait été condamné à 20 ans de travaux forcés pour le détournement de plu-

sieurs dizaines de millions de dollars dans le cadre du « programme des 100 jours » initié par le chef de l'État congolais. Le tribunal avait ordonné également la confiscation des fonds contenus dans les comptes des proches de M. Kamerhe (Soraya Mpiana, Daniel Nshangalume et Amida Chatur) ainsi que les « biens immobiliers acquis grâce aux fonds détournés »

Pour le moment, ses avocats avec maître Kabengele en tête, se battent pour obtenir sa liberté provisoire après tant de rejets.

Jeudi dernier, les militants de l'Union pour la nation congolaise (UNC) se sont donnés rendez-vous à l'esplanade du boulevard Triomphal dans une séance de prière pour la libération de leur leader.

Condamné à 20 ans de prison pour des fonds destinés à la construction des maisons préfabriquées dans le cadre du programme de 100 jours, Vital Kamerhe attend user de toutes les voies légales pour prouver son innocence.

Louis-Paul Eyenga

L'Eglise Kimbanguiste a soutenu jeudi, la démarche du groupe de 13 personnalités politiques et sociales signataires de l'appel du 11 juillet dernier pour un consensus sur le processus électoral en RDC, a indiqué l'ancien vice-premier ministre, ministre du Budget, Daniel Mukoko Samba, qui a fait le compte-rendu de la rencontre.

Selon lui, le chef spirituel de l'Eglise Kimbanguiste, Simon Kimbangu Kiangani, a adhéré à leur démarche à l'issue des échanges qu'il a eus jeudi, avec ces personnalités à Nkamba dans le territoire de Mbanza-Ngungu, au Kongo Central.

« Ce que nous essayons de faire, ce n'est pas détruire mais construire. Construire un Congo meilleur à l'aide des meilleures élections. Des meilleures élections signifient des meilleures institutions, des meilleures institutions signifient des meilleures politiques publiques et des meilleures politiques publiques, c'est ça qui transforme dans le bien la vie des peuples. C'est donc ce que nous sommes venus dire à Papa Simon Kimbangu Kiangani ici à Nkamba. Il nous a fait part de son adhésion totale à notre démarche », a déclaré Mukoko Samba. Le chef spirituel de l'Eglise Kimbanguiste a fait savoir au groupe de 13 que c'est dans l'union que l'on peut



construire une nation.

Daniel Mukoko Samba a rassuré que le groupe de 13 va regagner Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo, avec le soutien de l'Eglise

Réformes électorales

La bénédiction de l'Eglise Kimbanguiste au groupe des 13

Kimbanguiste. « Nous allons partir de Nkamba plutôt raffermi, rassuré du soutien spirituel d'abord de son éminence Simon Kimbangu Kiangani », a-t-il conclu. Pour rappel, le groupe de 13 person-

nalités politiques et sociales a déjà été reçu par le Chef de l'État Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le cardinal Fridolin Ambongo, responsable de l'Eglise catholique de Kinshasa, ainsi que par les organisations de la société civile pro-réformes électorales. Quatre éléments majeurs constituent l'essentiel de la démarche initiée par le groupe de 13, composé notamment de députés nationaux Delly Sesanga, Claudel Lubaya, Jean-Jacques Mamba, Henri Thomas Lokondo et Jacques Djoli. Il s'agit de la réforme de la CENI; la réforme de la loi électorale; la programmation financière, et la révision de quelques articles de la Constitution.

La démarche du groupe de 13 personnalités politiques et sociales consiste également à mettre les stratégies en place pour éviter tout glissement en 2023, année prévue pour la tenue des élections générales en RDC, signale-t-on.

ACP/LR

Empêtré dans des dossiers insolubles

P. Beveraggie tenterait de vendre l'entreprise de son patron

Le Français Pascal Beveraggie tenterait de quitter la République Démocratique du Congo sur la pointe des pieds, annoncent certaines sources crédibles. Avant cela, l'homme d'affaires entreprendrait de vendre MCK, la société minière à la base de ses énormes convulsions depuis environ deux ans. On le sait bien, à la tête de MMG Kinsevere, M. Beveraggie doit des comptes à la famille Katumbi, propriétaire de MCK dont la propriété et le patrimoine ont été spoliés. Tous les procès ouverts à ce sujet, tant au pays qu'à l'étranger, ont tourné au désavantage de M. Beveraggie. Mais l'homme d'affaires, jouissant certainement d'un appui souterrain, s'est refusé d'obtempérer aux décisions de la justice, multipliant des subterfuges.

Pour la petite histoire, Pascal Beveraggie a été employé de Moïse Katumbi au sein de MCK où il prestait au grade de Directeur, avant de se rebeller contre son patron. On rappelle que la justice française avait ordonné la restitution de MCK à son propriétaire Moïse Katumbi, mais l'ancien employé s'est entêté, soutenu par des forces mafieuses.

En réalité, son portefeuille serait dégarni pour poursuivre son combat et son programme de descendre le Chairman de TP. Mazembe. Comme en

témoigne l'échec du contrat envisagé avec l'entraîneur Garzito pour le compte du FC Lupopo dont il avait pris la direction. Échec cuisant d'autant que les Corbeaux caracolent toujours à la tête du football national, alors que les Lumpas ont continué à tanguer.

Pourtant, Beveraggie avait promis monts et merveilles à l'équipe, avec, à la clé, la construction d'un stade moderne, des équipements de valeur, un salaire décent pour les joueurs, etc. Force est cependant de constater qu'il s'agissait de la poudre aux yeux. A preuve, un brillant joueur de l'équipe a choisi de rester à Kinshasa alors que son contrat court encore pour une année. A la base, le footballeur traîne plusieurs mois d'impaiement de salaire.

Reste à savoir si des clients potentiels peuvent se présenter à ce marché au regard de la tournure prise au niveau de la justice congolaise. Téméraire, Pascal Beveraggie entreprend de jouer la dernière carte en mettant en vente la société de son employeur. Avec derrière la tête la décision de prendre la poudre d'escampette. Un véritable coup fourré contre l'éventuel acquéreur. Les jours à venir nous fixeront sur l'issue de ce marché en filigrane.

L.R.

Les députés de l'opposition sont formels

D'abord audit sur Nangaa et équipe !

La bataille pour une réelle indépendance de la Commission nationale électorale indépendante se poursuit. Les députés nationaux de l'opposition soupçonnent Jeannine Mabunda, la présidente de l'Assemblée nationale, de jouer pour la famille politique de Joseph Kabila à laquelle elle appartient. Pour les députés de l'opposition, il faut rétablir la confiance entre la Ceni et la population. Dieudonné Bolengeenge, élu d'Ensemble pour la République, le parti de Moïse Katumbi, émet des doutes quant à la crédibilité de la démarche de la présidente de l'Assemblée nationale.

« Nous voulons dénoncer l'obstination de l'honorable présidente de l'Assemblée nationale agissant pour le compte de sa famille politique en dépit du rejet du peuple congolais qui a manifesté à travers tout le pays, notamment contre la désignation cavalière de Ronsard Malonda à la présidence de la Ceni. »

Dieudonné Bolengeenge explique que le rapport de gestion sur la Ceni a d'ailleurs déjà été déposé à l'Assemblée nationale. Et pour lui, il faut l'examiner : « Qu'on en débattenne », demande-t-il, pour « faire examiner et voter les textes relatifs aux réformes souhaitées par le peuple congolais ». Selon un membre de la plénière de la Ceni, Gustave Bindimono Omba, l'opposition a raison d'exiger l'audit de cette institution, « pour qu'à la fin de notre exercice, on sache ce que nous avons bien fait et ce que nous n'avons pas bien fait ».

La candidature de Ronsard Malonda à la tête de la Ceni entérinée par le bureau de l'Assemblée Nationale fait toujours polémique, et a donné lieu à plusieurs mani-

festations depuis des mois. Le président Tshisekedi avait d'ailleurs choisi de ne pas investir Ronsard Malonda à la tête de la Commission électorale, évoquant « des conditions non réunies ».

Il sied de signaler que le Bureau de la commission électorale a échangé jeudi 20 août, à Kinshasa sur les réformes électorales, avec les membres du mouvement citoyen « Dynamique pour la consolidation des acquis démocratiques ». Entouré du rapporteur Kalamba Ngalula et d'autres membres de la plénière, Corneille Nangaa a fait le tour de la question avec ce nouveau mouvement citoyen piloté par le professeur Mampuya qui regroupe aussi bien les politiques que les scientifiques.

A en croire le député André Ntambue interrogé par la presse à la fin de la séance de travail, les deux parties ont dégagé une même identité de vues sur les réformes qui doivent être, selon lui, plus générales et non seulement électorales. Il a précisé, par ailleurs, que le remplacement des animateurs de la centrale électorale ne doit pas être conditionné par quelques réformes que ce soient.

Le député André Ntambue s'est dit satisfait de la qualité des échanges avec le bureau sortant de la Ceni. Au sujet du dialogue qu'une certaine classe politique sollicite, les deux parties partagent également la même vision, à savoir que « ce dialogue est inutile s'il doit avoir lieu en dehors des institutions ». Ainsi, la Dynamique pour la consolidation des acquis démocratiques a exhorté le FCC et CACH à s'approprier toutes les réformes envisageables pour qu'elles aient la chance d'aboutir.

Louis-Paul Eyenga

Bukanga-Lonzo : l'audit d'abord... la relance après !



A l'époque le Chef de l'Etat en tête, les présidents des deux chambres parlementaires (Assemblée nationale et Sénat), le Premier ministre avec toute son équipe, ainsi que les différents responsables d'entreprises et services publics – avait effectué le déplacement pour assister au lancement des travaux d'exploitation du parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo, dans la province du Kwango.

Le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba a confirmée mercredi 19 août lors de la visite d'inspection qu'il a effectuée dans ce site. Il était accompagné pour la circonstance des ministres de l'Agriculture et du Développement rural ainsi que de la vice-ministre de l'Environnement. Le constat est amer et révoltant. Ilunga Ilunkamba a eu du mal à comprendre ce qui s'est réellement passé pour justifier un tel gâchis ! Des millions de dollars du Trésor engloutis sans lendemain.

Tous les matériels achetés pour booster la production agricole nationale en commençant par Bukanga-Lonzo n'ont finalement servi à rien. Des épandeurs sont restés cloués au sol sans être jamais utilisés. Des tonnes d'engrais chimiques ayant coûté des millions aux contribuables congolais, sont abandonnées. Pire, il y a des tracteurs neufs, qui n'ont jamais roulé dont les moteurs ont été retirés et montés sur des baleinières privées.

C'est dans son tweet, de ce jeudi 20 août 2020, que le Secrétaire Exécutif National de la Ligue des jeunes de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), Ted Beleshayi donne un autre son de cloche à l'affaire Bukanga Lonzo. « Sur les terres de Bukanga Lonzo les études techniques de faisabilité, et de l'offre et de la demande ont prouvé qu'aucune culture des céréales ne serait rentable, c'est une terre de l'élevage, nous ne voulons plus d'un deuxième fiasco », a déclaré Ted Beleshayi. Et d'indiquer : « Il faut beaucoup investir en engrais chimiques pour produire des maïs de qualité, ce qui rend sa commercialisation moins compétitive, les Sud-Africains selon leurs études avaient prévu de produire des céréales comme livestock c'est-à-dire cultures destinées à nourrir des bétails, c'est Matata qui avait imposé qu'on vende le maïs ». Le SG de la ligue des jeunes de l'UDPS estime que « même si l'on peut produire les maïs sur les terres de Bukangalonzo ça serait jamais compétitif si le débouché est Kinshasa, car les maïs de Mai-ndombe, Equateur, Tshopo et Kasai qui atteignent Kinshasa, par le fleuve, seront toujours plus compétitifs que ceux cultivés à Bukanga Lonzo » Ted Beleshayi appelle donc les autorités à éviter « un deuxième fiasco » à la popula-

tion. Il sied de rappeler que ces réactions interviennent après que le gouvernement central ait disponibilisé des fonds pour la relance de l'agriculture au Parc Agro-industriel de Bukanga Lonzo, à la suite d'un constat amer fait par le Premier Ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba.

Après ce constat, le chef du gouvernement a fait savoir que des fonds étaient disponibilisés pour relancer l'agriculture mécanisée à partir du site de Bukanga-Lonzo. Ce qui permettra au pays de diversifier son économie longtemps restée prisonnière des seules ressources minières.

Tout en saluant la volonté du gouvernement de relancer Bukanga-Lonzo, le Congolais Lambda voudrait qu'avant d'entreprendre quoi que ce soit, qu'on fasse d'abord l'audit pour savoir à quoi auraient servi des millions que l'Etat congolais avait investi dans le projet. Qui a fait quoi pour qu'on se retrouve face à ce constat combien désolant ? Comment a-t-on laissé la situation pourrir jusqu'à ce niveau ? Ou encore, quels sont les termes de référence du contrat qui avait-il signé ? Car, beaucoup de choses ont été racontées à ce propos. Certaines langues avaient même fait savoir que le parc agroindustriel de Bukanga Lonzo serait une propriété privée d'investisseurs sud-africains, alors que le gouvernement y avait investi plus de 200 millions USD suivant les différents rapports y relatifs. Tout cela exige que la lumière soit faite sur le dossier, et que les Congolais sachent ce qui s'est réellement passé à Bukanga-Lonzo.

Car, disponibiliser des fonds pour relancer les activités sans que l'audit ne soit au préalable diligent serait une façon de vouloir effacer les traces et épargner ainsi ceux qui ont gaspillé l'argent du contribuable congolais des sanctions éventuelles qu'ils méritent. Car, il est nécessaire qu'on sache d'abord les raisons qui ont amené cet état des choses et que des responsabilités soient clairement établies. Sinon, on n'aura rien fait et il n'y a aucune garantie que ceux qui seront de nouveau désignés pour gérer Bukanga Lonzo ne feront pas comme leurs prédécesseurs.

Il importe de rappeler qu'il était également prévu de construire un grand marché agricole à Maluku en prévision de la production de Bukanga-Lonzo. Sa maquette avait été présentée aux journalistes par les services de la Primature de l'époque. Un préfinancement aurait même été décaissé. Comme on peut le constater, il y a nécessité qu'un audit soit d'abord diligent avant de parler de la relance de Bukanga-Lonzo.

Louis-Paul Eyenga

Transparence

L'ITIE-RDC pour l'informatisation des ministères des Hydrocarbures et de l'Environnement

Le Ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Rubens Mikindo, s'est entretenu avec jeudi le nouveau Coordonnateur national de l'ITIE-RDC, Jean-Jacques Kayembe venu se rendre compte notamment de la problématique liée à la publication des contrats, des permis et des arrêtés ainsi que les possibilités d'amélioration du site web de ce ministère, afin d'avoir les données de qualité et atteindre ensemble le même niveau de transparence dans ce secteur, en perspective de la publication à court terme du rapport ITIE au 31 décembre prochain.

Le même jour, le nouveau Coordonnateur national de l'ITIE-RDC a aussi été reçu par le ministre de l'Environnement et Développement Durable, Me Claude Nyamugabo Bazibuhe à qui il a présenté l'ébauche d'une liste énumérant les données dont l'ITIE-RDC a besoin dans le cadre de son rapport à publier, en



attendant la lettre de de la Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et Présidente du Comité Exécutif, détaillant le chronogramme de toutes les activités à mener par sa structure.

Ces données attendues portent sur les informations financières relatives notamment au niveau d'exécution de l'arrêté interministérielle instituant la collaboration entre l'Agence Congolaise de l'Environnement,

la Direction de protection de l'environnement minier et le Fonds national de promotion et de Service social, en ce qui concerne les études d'impact environnemental et la responsabilité sociale des industries extractives.

Ces deux Ministres, qui siègent en qualité des membres au Comité exécutif de l'ITIE-RDC, ont tour à tour félicité M. Jean-Jacques Kayembe pour sa sélection et sa nomination à ce poste par le Président de la République, avant de lui assurer de leur soutien pour la bonne marche de cette structure prônant la transparence dans le secteur extractif en RDC.

Portefeuille

Cap sur les modalités de compensations de la dette croisée entre les entreprises publiques

Le directeur de cabinet du ministre du Portefeuille, Gentil Baker Kabasele Bakenza, au nom du Ministre Clément Kuete Nyimi Bemuna, présidé jeudi à Kinshasa, une réunion autour des modalités de compensations de la dette croisée entre les entreprises publiques, a appris vendredi l'ACP du ministère du Portefeuille.

Selon la source, le directeur de cabinet a précisé que c'est après plusieurs années de négociations sans compromis, qu'enfin un accord est en voie d'être conclu entre les différentes parties pour mettre fin à cette situation qui a trop duré et qui menace la paix sociale entre les entreprises telles que la Régie de distribution d'eau (REGIDESO), la Société nationale d'électricité (SNEL), la Direction générale des impôts (DGI) et la Direction générale des douanes et accises (DGDA).

Pour Gentil Baker, précise la source, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la vision du ministre du Portefeuille, axée sur la maturité sociale. D'où, les efforts qu'il ne cesse d'entreprendre pour mettre autour d'une même table, les fils et filles qui ont en commun un père qui se trouve être l'Etat propriétaire, en vue d'un arrangement à l'amiable.

La même source indique que

l'initiative a été saluée par toutes les parties prenantes.

A noter que les experts qui représentaient la REGIDESO, la SNEL, la DGI et la DGDA, ont tous convenu de se retrouver le jeudi de la semaine

prochaine pour poursuivre leurs travaux, avant la signature d'un protocole d'accord de compensation de cette dette croisée évaluée à plusieurs millions de dollars américains. ACP

Kinshasa

Du poing pour sauver le billet de 5000fc !



La coupure de 5000fc demeure un sujet à controverse dans la capitale kinoise. S'il poursuit son bon chemin dans quelques villes du pays à l'instar de celles du Kongo central, à Kinshasa, certains commerçants continuent de le boudier.

Ce jeudi 20 août 2020, à son arrivée à Kinshasa, M. Tsasa venu de Matadi, s'est confronté à une vendeuse d'œufs dans la commune de Ngaliema à Binza ozone, suite au refus de cette dernière d'encaisser son billet de 5000fc. « A ce que je sais, Matadi et Boma font partie de la RDC ! Et tous nous avons un seul et unique espace monétaire ; comment est-ce possible que ces

billets ne posent aucun problème là-bas, alors qu'ici à Kinshasa siège des institutions, règne la cacophonie ? », s'est-il interrogé.

Un passant, fonctionnaire de son état, renchérit : « lors de la paie, ces coupures de 5000fc ne manquent jamais et nous avons du mal à les utiliser ; certains vendeurs mal intentionnés, l'acceptent en échange de 3500fc ! Souvent on n'a pas le

choix et on finit par accepter », a-t-il regretté.

Lancé en 2012, c'est depuis 2017 que ce billet à valeur faciale élevée est contesté sur le marché après le constat de plusieurs faux billets en circulation. La sensibilisation de la Banque centrale du Congo (BCC) et les nombreuses explications de son directeur général chargé de la politique monétaire et des opérations bancaires sur la reconnaissance d'un vrai billet n'ont pas réussi à défaire l'appréhension des kinois qui ne sont pas encore parvenus à réitérer leur confiance en cette coupure de 5000fc.

Serge Maheme
(le titre est de LR)

Kasai oriental

Les prix de l'essence prennent l'ascenseur



Le prix d'essence combustible vient de connaître une montée en flèche sur le marché dans la ville de Mbuji-Mayi, chef-lieu de la province du Kasai-Oriental, où le litre de ce produit passe de 2.000 (deux mille) FC à 3.000 (trois mille) FC à la pompe, soit 75%, a constaté vendredi l'ACP sur le marché.

L'Association des pétroliers indépendants (API) lie cette augmentation à plusieurs facteurs notamment, la rareté de ce produit sur le marché ; l'irrégularité dans l'approvisionnement, causée par la grève des opérateurs économiques du secteur pétrolier installés dans la province du Haut-Katanga qui se trouvent être les principaux fournisseurs de la ville de Mbuji-Mayi, ainsi que la dépréciation de la monnaie nationale face à la devise américaine.

Le directeur provincial de la Fédération des entreprises du Congo (FEC/Kasai-Oriental), Dominique Ilunga Nkanshama a, quant à lui, laissé entendre que la dissimulation ou le stockage de ce combustible fossile par les opérateurs économiques du secteur créant ainsi sa rareté, est à la base de cette hausse de prix.

La nouvelle structure de prix des produits pétroliers révisée et publiée dernièrement par le gouvernement, à travers le ministère de l'Economie nationale, sur toute l'étendue du territoire national, devra en principe contribuer à réduire et à stabiliser les prix des produits pétroliers dans les provinces, indique-t-on. ACP

5 millions USD pour relancer la MIBA

Le président de la République Félix Tshisekedi, au cours du 45e conseil des ministres, qu'il a présidé le vendredi 21 août, a rappelé la nécessité de débloquer en urgence le montant de 5.000.000 USD arrêté lors des conseils de ministres précédents pour permettre la relance de la MIBA (Minière de Bakwanga).

En outre, il a instruit le ministre du portefeuille de diligenter un audit sur la SACIM. Cette dernière est la société qui exploite le gisement diamantifère de Tshibwe, territoire de Miabi, dans le cadre d'un partenariat à parts égales entre une entreprise chinoise et l'Etat congolais.

Le Chef de l'Etat a déclaré avoir constaté que la MIBA n'a plus jamais profité des revenus de cette société.

Cet audit permettra de dégager clairement les droits et obligations des parties et d'organiser, dans les meilleurs délais, la transformation de cette société en Société anonyme, comme cela est prévu dans l'Accord de partenariat entre les parties, dans le but de doter la SACIM d'un Conseil d'administration qui donnera des orientations sur la gestion sociale et pourra la contrôler.

Djodjo Vondi

SANKURU

Le gouverneur Mukumadi ferme la RTNC Lodja

La Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) Station de Lodja dans la province du Sankuru a été fermée jeudi 20 août par le gouverneur de cette province, Joseph Stéphane Mukumadi.

Le gouverneur qui est revenu dans sa province après une année d'absence à la suite du conflit qui l'opposait avec certains députés provinciaux, a annoncé la fermeture de cette chaîne publique, au cours de son meeting au stade de Lodja. Motif avancé, le refus de ce média, de couvrir son arrivée et les activités du gouverneur de province.

Les dispositifs sécuritaires sont encore visibles ce vendredi 21 août pour empêcher la RTNC Lodja de diffuser les informations, affirment les

sources sur place. Cependant les sources proches du gouverneur estiment que la levée de cette décision ne peut intervenir qu'après la délocalisation de cette chaîne

publique qui est actuellement locataire dans un bâtiment d'un acteur politique.

Et d'ailleurs, poursuit la même source, une autre partie de ce bâtiment est également utilisée par le média de cet acteur politique, alors challenger à Stéphane Mukumadi, au poste de gouverneur de province aux élections précédentes.

Pour mettre fin à cette situation, une réunion de sécurité est prévue à cet effet. La décision de fermeture de la RTNC par le gouverneur est justifiée par l'absence des journalistes de ce média public à l'aéroport, et au meeting du gouverneur de province au stade.

Certains habitants de Lodja déplorent le fait que depuis le début du meeting jusqu'à la fin, un média local diffusait des émissions pour

empêcher la participation de la population aux activités de l'autorité provinciale.

TANGANYIKA

Deux milices Twa s'affrontent : plusieurs maisons incendiées à Nyunzu

Deux groupes de Twas se sont affrontés mercredi 19 août, au village Matongo, situé à 18 kilomètres de la localité minière de Kisengo, dans le territoire de Nyunzu. Selon des sources locales, les assaillants venus de Kilunga, Kalima et Kahendwa reprocheraient à leurs frères de Tribus le fait de vivre en harmonie avec les bantous. Plusieurs habitations ont été incendiées, un nombre indéterminé de blessés, et des arrestations parmi les assaillants.

Ces sources renseignent que deux combattants Twas sont à l'heure actuelle dans un cachot de la localité minière de Kisengo.

Ils appartiennent à un groupe de miliciens Twas qui ont attaqué mercredi la localité Matongo où vivent leurs frères des tribus.

" Les milices de Kalima, Kahendwa et

Kilunga sont venues attaquer la localité de Matongo, Nord-Lukuga. Ils ont attaqué leurs frères en disant qu'ils veulent peut-être pour entrer maintenant pour déranger la population, voler certaines choses ", a témoigné un habitant de Kisengo:

Les forces de sécurité seraient intervenues pour rétablir l'ordre après que plusieurs habitations aient été incendiées.

Il y aurait également plusieurs blessés, rapporte ces sources.

Selon les habitants de ce village, cet affrontement fratricide est révélateur de la mésentente entre les membres de cette ethnie. D'un côté ceux qui veulent poursuivre des violences contre les bantous et de l'autre ceux qui ont choisi la cohabitation pacifique entre les communautés.

Aucune autorité administrative dans le secteur n'a pu confirmer ou infirmer toutes ces informations.

BENI

La population de Basowa dénonce les tracasseries militaires

La population du groupement Basowa-Madiwe à 30 kilomètres de Beni, a alerté les autorités ainsi que les élus du territoire sur des tracasseries qu'elle subit de la part des militaires basés dans cette partie du territoire. D'après elle, en plus des FARDC, certains services étatiques en charge de la perception de taxes et des impôts recourent aussi à cette pratique. Tout en craignant que ce genre de tracasserie ne brise le mariage civilo-militaire tant demandé, les élus de ce territoire demandent aux autorités militaires d'imposer la discipline au sein de leurs éléments et que les responsables des services étatiques recadrent leurs agents sur le terrain. Le député Jean Paul Ngahangondi, élu du territoire de Beni affirme qu'il est en contact avec le commandement des opérations Sokola 1 qui doit se charger discipliner ces éléments.

« Par rapport à la tracasserie militaire, nous sommes en contact avec les autorités militaires, notamment le commandement des opérations Sokola 1. Parce que le commandant qui est à Beni doit nous aider à discipliner ces éléments. Pas seulement à Basowa-

Madiwe mais presque partout même à Mangina, la nuit, les militaires fouettent les paisibles citoyens, en tout cas, il y a beaucoup de choses qui se passent dans la région. Les biens de la population sont en train d'être ravés par les éléments FARDC, ce qui risque de briser le mariage entre la population et les militaires », a déclaré Jean Paul Ngahangondi, élu de Beni.

Pour le député, la population et les FARDC doivent vivre en harmonie pour rétablir la paix et la sécurité dans la région.

« Nous savons tous que nous avons besoin de ce mariage parce que nous avons un travail à faire dans la région qui est celui de rétablir la paix et la sécurité. Je voudrais dire à la population que nous sommes déjà saisis et que d'ailleurs nous avons eu le temps d'échanger avec le gouverneur de la province par rapport à la question, il a promis qu'il va prendre des mesures idoines pour permettre à ce que cette situation puisse prendre fin », a promis Jean Paul Ngahangondi.

Le commandant des opérations Sokola 1 dit être saisi de la situation. Le général Peter Chirimwami promet la relève de certains militaires accusés de ces tracasseries dans les prochains jours.

NORD-KIVU

Beni: des miliciens cantonnés sèment l'insécurité à Bashu



[Photo d'illustration] Vue aérienne de Mamove et Kamango en territoire de Beni, dans la partie Nord-Ouest. Radio Okapi/Photo Marc Maro Fimbo

Des miliciens Mai-Mai cantonnés à Kalunguta sèment l'insécurité dans la chefferie de Bashu dans le territoire de Beni, a déploré vendredi 21 août, le député provincial Emile Saidi Balikwisha. Il indique que ces combattants attendent toujours le processus de démobilisation communautaire.

« Ces éléments des forces négatives ne viennent pas de loin. Ils viennent de Kalunguta où le Chef de l'Etat leur avait demandé d'être cantonnés là-bas en attendant que des mesures utiles soient prises à leur égard. Mais nous avons regretté par le fait que cette me-

sure-là utile tarde de venir », affirme-t-il.

Pour Emile Saidi, le manque de prise en charge de ces combattants dans leur lieu de cantonnement les pousse à quitter le site de cantonnement pour retourner en brousse. Ils tracassent et extorquent les paysans.

« Certains parmi eux ont mieux jugé de retourner dans la brousse. Et ce que la population de Kanyihunga est en train de vivre aujourd'hui est la conséquence de cette mesure du Chef de l'Etat qui n'est pas exécutée en faveur de nos jeunes frères qui ont écouté son message de reddition », déplore-t-il.

Un homme brûlé vif à Lubero !

Un homme, a été brûlé vif vendredi 21 août dans la localité de Munzambayi, dans le territoire de Lubero au Nord-Kivu. Des sources locales accusent un groupe d'hommes armés d'être auteurs de cet acte. Selon les mêmes sources, des hommes lourdement armés et non identifiés avaient fait incursion dans la soirée de jeudi 20 août à Masinge. Ils ont pillé les biens de la population, en emportant notamment des bétails et des produits champêtres.

Arrivée dans une maison du village Munzambayi, un homme s'est opposé aux hommes armés, refusant que ses biens soient pillés. Ce qui a provoqué la colère de ces bandits. Ils l'ont brûlé vif.

Plusieurs autres personnes ont été grièvement blessées, dont un agent de renseignements civils.

La société civile dit ne pas connaître l'origine de ces hommes porteurs de lances, couteaux et armes à feu. Leur incursion a créé une panique au sein de la population. Certains habitants se seraient même déplacés vers des villages voisins.



Le bureau administratif du territoire de Lubero. Photo Radio Okapi Marc Maro Fimbo

les groupes armés qui ne font que se multiplier dans la zone.

Pour sa part, le chef de la chefferie de Baswagha Mwami Nzanzu Bonane dit attendre la communication du chef de groupement Manzia avant d'avancer tout commentaire. Mais pour l'instant, le chef de groupement de Manzia est injoignable, ajoute-t-il.

KINSHASA

Roger Nsingi libéré par grâce présidentielle

14 mois passés à la prison centrale de Makala, l'ancien président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Roger Nsingi Bemba, a recouvré sa liberté ce vendredi 21 août, par grâce présidentielle accordée à une certaine catégorie de prisonniers par le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, le 01 juillet dernier.

D'après une source, le prédécesseur de Godé Mpoi, Roger Nsingi Bemba se trouve déjà en sa résidence. Notons que c'est le 10 avril 2019 que l'ex-président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa a été condamné par le tribunal de grande instance de Gombe à 10 ans de prison et reproché de la spoliation de six véhicules.

Ornella MULEKA

Rapport de la mission NDI

Cap sur le Dialogue inter partis !

III. CONTEXTE POLITIQUE

De 2006 à début 2019, l'ancien Président Kabila a gouverné avec le soutien d'une coalition dirigée par le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie ou PPRD. Il a été réélu lors du scrutin de décembre 2011, fortement critiqué par certains Congolais comme irrégulier. Les scrutins nationaux prévus en 2016 n'ont pas eu lieu avant 2018. Bien qu'elle ait adopté le pluralisme politique à la fin des années 1990, la RDC continue de faire face à un certain nombre de défis, notamment : l'absence de l'État dans certaines régions reculées du pays ; la pauvreté généralisée ; le manque d'infrastructures de base dans un pays de la taille de l'Europe occidentale ; et la prévalence de groupes armés congolais et étrangers, opérant dans la partie orientale du pays.

Après l'expiration du mandat de Joseph Kabila en 2016, et jusqu'en 2018, des militants démocratiques, des dirigeants de l'opposition et la communauté internationale l'ont pressé, lui et la Commission électorale nationale indépendante (CENI), d'organiser des élections nationales et de respecter les exigences constitutionnelles qui l'empêchaient de briguer un troisième mandat présidentiel. Les élections ont été finalement programmées en décembre 2018. L'ancien ministre de l'Intérieur, Emmanuel Ramazani Shadary, a été choisi comme candidat du PPRD pour succéder à Kabila. Les élections présidentielle, législatives et provinciales se sont tenues le 30 décembre 2018, bien qu'ayant été entachées d'importantes irrégularités pendant les périodes pré-électorales et post-électorales. Il s'agissait notamment de restrictions de l'éligibilité des candidats qui touchaient certains chefs de l'opposition de premier plan ; la restriction de la liberté de certains dirigeants de l'opposition à se déplacer et à voyager dans le pays et à battre campagne librement ; les différends sur l'inscription des électeurs ; le manque d'accès équitable aux médias d'État ; le manquement par la CENI d'afficher les résultats dans les bureaux de vote et les centres de dépouillement, comme l'exige la loi ; et les allégations de fraude dans les résultats et du recours judiciaire en contentieux électoral. Les élections indirectes des gouverneurs et des sénateurs qui ont suivi le scrutin de décembre ont été entachées par des allégations de corruption et de pots-de-vin. Les Congolais, de tous les regroupements politiques que la délégation a rencontrés, ont exprimé à l'unanimité leur mécontentement face à la conduite des dernières élections et à la performance de la CENI, de la Cour constitutionnelle et d'autres tribunaux électoraux.

Malgré les critiques concernant l'intégrité des résultats des élections, de nombreux représentants de la société civile congolaise et des dirigeants politiques, dont certains qui avaient ouvertement contesté les résultats annoncés, semblent prêts à reconnaître la présidence de Tshisekedi et à travailler pour faire avancer le pays. D'autres reconnaissent que le transfert du pouvoir à une personne autre que son successeur désigné, l'ancien président, a contribué à une avancée démocratique importante, bien que incomplète. Pour eux, l'accession du président Tshisekedi représente donc une nouvelle occasion de rompre avec les pratiques de gouvernance du passé, entre autres la corruption, le déficit de services de base, les restrictions des libertés fondamentales, les violations des droits de l'homme et le sous-développement.

Dans le système semi-présidentiel de la RDC, le premier ministre doit obtenir l'approbation de l'Assemblée Nationale pour mettre en œuvre son programme et ses politiques. Le président Tshisekedi et sa coalition CACH se doivent donc de maintenir leur alliance avec le FCC et sa majorité parlementaire pour être en mesure de promulguer une législation axée sur les réformes. Le Premier Ministre occupe un poste unique en ce sens qu'il est redevable à la fois au Président de la République et à l'Assemblée Nationale et bénéficie du soutien des deux autorités. Les nouveaux dirigeants de l'Assemblée Nationale, du Sénat et des com-

missions parlementaires ont un rôle clé à jouer dans l'élaboration et la promulgation des lois de réforme, ainsi qu'un rôle de contrôle important pour garantir la performance de l'action gouvernementale. Les nouveaux dirigeants de l'Assemblée Nationale et du Sénat dirigent des institutions composées principalement de membres qui sont nouveaux dans leur rôle de législateurs. On estime qu'environ 80 pour cent des membres de l'Assemblée sont des à la première mandature. Apporter une assistance technique aux nouveaux élus et renforcer les capacités du personnel parlementaire pourrait contribuer à des réformes effectives.

L'opposition politique est représentée par la coalition Lamuka qui comprend un certain nombre de partis dirigés par l'ancien vice-président Jean-Pierre Bemba, l'ancien Premier Ministre Adolph Muzito, l'ancien gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi et le candidat présidentiel de Lamuka pour 2018, Martin Fayulu. Bien que Fayulu continue d'affirmer qu'il a obtenu une victoire écrasante à l'élection présidentielle et n'a pas reconnu Tshisekedi comme président, il a tout de même indiqué sa volonté de travailler avec lui et d'autres sur les réformes. Depuis l'élection de décembre 2018, Lamuka a maintenu une cohésion souple entre ses membres, avec une présidence tournante. Les membres de la coalition ont des opinions diverses sur la question de savoir s'il faut reconnaître, s'engager ou participer aux institutions gouvernementales du pays. La coalition représente une part importante du pouvoir politique et de l'électorat congolais, et pourrait contribuer de manière significative aux initiatives de réforme qui renforceraient la démocratie du pays.

FCC, CACH et Lamuka constituent collectivement les principales coalitions politiques congolaises depuis l'alternance ; cependant, chaque alliance est aux prises avec des fractures internes et des messages discordants. De nombreux Congolais se demandent si ces alliances électorales qui se sont poursuivies au-delà de l'élection pourraient se transformer en forces idéologiques et en programmes politiques durables. La délégation a entendu les doléances des jeunes partenaires de l'une ou l'autre coalition qui se sentaient exclus de la prise de décisions et des opportunités. Dans le même temps, certains dirigeants de chacune des coalitions se sont dit préoccupés par le fait que les déclarations ou les positions prises par leurs alliés sapient l'alliance dans son ensemble. Des mécanismes démocratiques et inclusifs de prévention et de résolution de ces tensions internes sont nécessaires pour permettre à ces coalitions de gouverner ou d'assurer un contrôle plus efficace. Pour les partis membres des coalitions, il s'agit notamment de veiller à ce que les opinions des militants de la base soient représentées et prises en compte au sein de la coalition, tout en sensibilisant la base du parti aux objectifs partagés par les partis partenaires et à la nécessité d'efforts conjoints.

Depuis l'investiture du président Tshisekedi, ce dernier a pris un certain nombre de mesures positives notables pour élargir l'espace politique dans le pays. De nombreuses personnes ont fait remarquer à la délégation que l'espace politique s'était ouvert depuis le transfert pacifique du pouvoir. Au nombre de ses premiers actes officiels, Tshisekedi a ordonné la libération de plus de 700 prisonniers politiques ; et en août 2019, les frais de scolarité pour l'enseignement primaire ont été supprimés dans tout le pays. Le nouveau président a également déclaré la fin de « l'ère des groupes armés », et au moins quatre de ces groupes se sont rendus depuis son investiture, tandis que les chefs de trois autres milices ont été tués ou capturés. Afin de maîtriser les groupes qui subsistent, le président Tshisekedi a renforcé la coopération entre la mission de maintien de la paix des Nations unies (MONUSCO) et les forces armées congolaises, réaffirmant aux Nations unies que le Congo a besoin de l'aide de la MONUSCO et annonçant des opérations conjointes avec celle-ci pour combattre les ADF3 à Beni. Tshisekedi s'est également efforcé de renouer avec des partenaires internationaux

et d'améliorer ses relations en se rendant dans les pays voisins et en participant activement aux fora régionaux. Les dirigeants de l'opposition ont organisé de grandes manifestations à Kinshasa et dans d'autres villes sans l'intervention du gouvernement. De nombreuses figures congolaises auparavant en exil sont rentrées au pays sans entraves.

Toutefois, ces réalisations placent encore la RDC et son nouveau leadership face à plusieurs autres défis de développement, de politique et de sécurité. Par exemple, bien que la décision de rendre l'éducation de base gratuite ait d'abord été bien accueillie dans l'ensemble, elle a par la suite suscité la controverse, ayant privée certains enseignants des écoles publiques d'une importante source de revenus. Dans le même temps, environ 3,5 millions d'enfants congolais ne vont pas à l'école, et seulement 67 pour cent des élèves atteignent le CM2 (Cours Moyen 2ème année). On estime que 73 pour cent des Congolais vivent avec moins de 1,90 dollar par jour. Dans les provinces de l'Est du pays en 2019, 1301 violents incidents ont fait près de 3000 victimes. L'insécurité dans ces provinces a également miné la riposte du pays à une épidémie d'Ebola, à laquelle l'Organisation Mondiale de la Santé a, jusqu'à présent, attribué 1 405 décès.

Tout en se félicitant de la nouvelle dynamique de réformes, certains Congolais craignent que les obstacles politiques et les besoins pressants des citoyens mentionnés ci-dessus ne limitent, ne retardent ou ne fassent dérailler les initiatives de réforme. Ils estiment que, pour que des réformes significatives aillent de l'avant, des mesures concrètes doivent être prises pour renforcer la confiance entre les principales coalitions politiques et leurs représentants, afin d'éliminer ou de minimiser la méfiance qui pourrait priver le Congo de la possibilité de consolider ou de renforcer ses efforts en matière de gouvernance démocratique. Les élus, ainsi que les leaders des organisations citoyennes et politiques ont exprimé leurs préoccupations quant au fait que les autres partis pourraient au fil du temps, revenir sur leurs promesses de réforme, corrompre leurs alliés ou cacher leurs véritables objectifs jusqu'à ce qu'ils obtiennent la nomination à une fonction publique. Dans le même temps, ils ont convenu que les dirigeants des pouvoirs exécutif et législatif ainsi que les représentants de la société civile, des dirigeants du parti au pouvoir et ceux des partis de l'opposition ont chacun des rôles à jouer et doivent être habilités pour que les réformes soient crédibles aux yeux de la population, inclusives et politiquement réalisables. En outre, presque tous les acteurs rencontrés par la délégation ont reconnu que certaines réformes nécessiteraient des modifications constitutionnelles, bien que beaucoup aient également exprimé des réserves quant à la nécessité de procéder à des changements constitutionnels en cette période de rétrécissement de l'espace politique ou à l'ouverture de la porte à d'autres formes de recul démocratique. D'autres veulent éviter soit un référendum, 4 soit les défis d'expliquer les changements constitutionnels aux électeurs, ou les deux. La délégation a été impressionnée par l'engagement et la détermination de nombreux de ses interlocuteurs à remédier aux lacunes et aux besoins du pays en matière de gouvernance.

IV. QUESTIONS PRIORITAIRES SOULEVÉES

A. POINTS D'ACCORD

Les Congolais de tous les horizons politiques reconnaissent qu'il faut des améliorations des systèmes politiques, de gouvernance et électoraux du pays. Des opinions diverses ont été exprimées par différents acteurs, qui ont tous exprimé leur volonté de s'engager dans des débats ouverts et sincères pour parvenir à un consensus sur les réformes. La plupart des sources ont convenu que le transfert pacifique du pouvoir était en lui-même une « réalisation capitale » et une option en fa-

veur du changement. Elles ont en outre convenu que le changement survenu après le scrutin a également fait accroître les attentes de la population à l'égard du gouvernement et des élus.

Nécessité d'un dialogue interpartis

Les dirigeants politiques que la délégation a rencontrés ont exprimé à l'unanimité la nécessité d'un mécanisme ou d'une plate-forme qui faciliterait l'échange régulier d'idées sur d'éventuelles réformes et l'établissement d'un large consensus sur les initiatives de réforme potentielles. Des interlocuteurs de différents partis politiques ont tous exprimé ce besoin, sans appel et en termes similaires, soulignant que le dialogue ne consisterait pas à « discuter de postes ou de nominations politiques et de favoritisme », mais à échanger des idées sur des initiatives de réforme. Le conseil interpartis du Conseil National de Dialogue Politique (CNDP) en République du Niger a été cité favorablement comme un exemple qui mérite d'être suivi. Le CNDP est un forum permanent et consensuel pour prévenir et résoudre les conflits politiques, et pour trouver et établir un consensus sur les questions affectant les règles et les normes fondamentales relatives à la démocratie du pays. En outre, les initiatives de réforme, en particulier celles qui concernent la gouvernance et les processus électoraux, échouent parfois lorsque les principaux acteurs n'ont pas fourni une contribution adéquate à leur développement.

La prise en compte de divers points de vue, dont des voix minoritaires ou opposées, de manière significative au fur et à mesure que les propositions sont élaborées peut renforcer la confiance des citoyens dans les valeurs communes des intérêts nationaux, clarifier les choix politiques et améliorer les perspectives d'adoption et de mise en œuvre éventuelle. Démocratie interne et dialogue La délégation a également noté une forte volonté des interlocuteurs congolais de voir des opportunités de dialogue régulières ou fréquentes entre les membres de chacune des coalitions politiques. La délégation a constaté que, parce que les trois grandes coalitions n'ont été créées que récemment, en tant qu'alliances électorales, elles ne disposent pas de mécanismes efficaces pour susciter et concilier les divers objectifs et points de vue des partis membres, dans les prises de décisions de façon inclusive et la communication des décisions au public.

Les coalitions politiques fonctionnent sur la base d'accords et de compromis, et les cadres des partis doivent connaître et comprendre ces accords afin de les soutenir. Ces coalitions ont donc besoin de canaux internes significatifs pour exprimer leur dissidence ou d'autres idées qui peuvent renforcer leurs accords. De même, les partis et les coalitions ont besoin de cohérence interne pour négocier efficacement les initiatives de réforme. Plusieurs dirigeants politiques ont exprimé leur frustration face aux actions de certains membres du parti qui pourraient saper le dialogue ou les efforts de réforme. La délégation a noté que les instituts internationaux de partis politiques peuvent aider les partis et les coalitions à relever ces défis.

Mettre fin à l'Interdiction de la Double Nationalité

De nombreux interlocuteurs ont cité l'interdiction de la double nationalité comme exemple d'une initiative de réforme qui pourrait bénéficier d'un large soutien politique. Ils ont fait valoir que l'interdiction privait la RDC d'une ressource clé : à savoir, les Congolais ayant une éducation avancée, une formation et une expérience mondiale. Ils affirment également que l'interdiction a conduit ceux qui, à un moment donné, ont acquis une autre nationalité à chercher à la dissimuler ; la suppression de l'interdiction devient donc nécessaire pour avoir une transparence et une meilleure compréhension de la question de la nationalité.

(Suite en page 10)

Le groupe d'experts sur la colonisation déjà critiqué

Au nom des victimes du génocide au Rwanda, Ibuka dénonce déjà la composition du groupe d'experts et les autres associations de survivants de génocides s'associent à la démarche

A peine, après de longs débats et plusieurs désistements, le groupe d'experts destiné à baliser le travail de la Commission Vérité et réconciliation, destinée à faire la lumière sur le passé colonial de la Belgique, avait-il été mis sur pied qu'il suscitait une réaction radicale, celle d'Ibuka. Une association qui représente la diaspora rwandaise de Belgique et plus précisément les victimes du génocide des Tutsis en 1994.

Auparavant, le député Groen, Wouter De Vriendt,

avait annoncé la composition d'une équipe multidisciplinaire, comprenant cinq historiens, des experts en réconciliation et des représentants de la diaspora congolaise et rwandaise. « Tous sont au sommet et ont mérité leurs galons » avait-il commenté.

Parmi l'équipe qui préparera le travail des parlementaires dès octobre, on retrouve le Dr Zana Mathieu Etambala (KUL et Musée de Tervuren), Gillan Mathys, (UGent) historienne et chercheuse, le professeur Elikia M'Bokolo, professeur à Paris et à l'Université de Kinshasa, spécialiste de l'histoire contemporaine de l'Afrique et de l'histoire des diasporas africaines, Anne Wetsi Mpoma, historienne de l'art et mem-

bre de l'association Bamko, Mgr Jean-Louis Nahimana, qui a dirigé au Burundi la Commission Vérité et réconciliation.

Du côté belge, où des historiens de renom comme le professeur Guy van Tamsbeke ou son collègue plus jeune Benoît Henriët, (VUB) ont déclaré forfait, on retrouve le Dr Pierre-Luc Plasman, historien, spécialiste de la monarchie et chercheur à l'UCL, Valérie Rosoux, (Institut Egmont et UCL), spécialiste des processus de réconciliation comme Martine Schotsman, juriste tandis que Sarah Van Beurden, (Ohio State University) s'est spécialisée dans la thématique de la restitution des œuvres d'art.

Si plusieurs noms man-

quent cruellement à cette liste, dont des historiens directement en prise avec les réalités actuelles du Congo, du Rwanda et du Burundi ou des chercheurs ayant abordé les questions économiques, un seul nom a suscité jusqu'à présent une levée de boucliers : celui de Me Laure Uwase, d'origine rwandaise. Cette avocate au barreau de Bruxelles, présentée comme spécialiste de la région des Grands Lacs est surtout connue pour son appartenance à l'asbl Jambo, qui rassemble de nombreux membres de la diaspora rwandaise en Belgique, dont des familles arrivées en Belgique dans les années qui ont suivi le génocide, accueillies dans les milieux catholiques du Nord du pays et très rapidement régularisées.

Pour les membres d'Ibuka Mémoire et Justice, parmi lesquels de nombreux rescapés du génocide des Tutsis, la nomination de Me Uwase est peut-être plus contestable encore que celle du professeur Filip Reyntjens et du journaliste Peter Verlinden, dont le seul énoncé des noms avait suscité protestations et ukases. Ibuka en effet considère que si le passé et le présent familial de Mme Uwase l'autorisent à parler de son pays, elle n'a cependant aucune légitimité particulière en tant qu'experte. Ibuka rappelle aussi avoir empêché en 2018 la tenue d'un colloque au Parlement européen, après avoir fourni des éléments démontrant que Jambo News véhiculait une idéologie niant le génocide et confondant victimes et bourreaux. La présence d'une représentante de Jambo News dans le groupe d'expert « est une insulte à la vérité historique et à la mémoire des victimes » conclut le communiqué d'Ibuka dont le nom n'a été cité, en dernier recours, que dans l'hypothèse d'une éventuelle « prise de contact ».

Cette position d'Ibuka qui redoute déjà « le travestissement de la vérité » est

appuyée par d'autres associations incarnant la mémoire de victimes de génocides : le Comité de coordination des organisations juives de Belgique, le Centre Communautaire et laïc juif, le Comité des Arméniens de Belgique et la Fédération des Araméens de Belgique.

Cette solidarité entre victimes de crimes contre l'humanité représente une véritable motion de défiance à l'égard du groupe d'experts. Ce dernier risque d'apparaître, malgré les qualités individuelles de la plupart des intervenants, comme intellectuellement déformé et gravement affaibli par l'absence de voix venues du terrain.

On peut aussi se demander si, en cette période politique incertaine, il n'est pas imprudent de jouer avec une grenade dégoupillée qui risque de faire exploser les mémoires identitaires de la Belgique elle-même. Après tout, les processus de décolonisation des trois pays d'Afrique centrale, tous dramatiques, ont aussi été, pour la métropole, une sorte de miroir brisé et aujourd'hui encore, au Nord comme au Sud du pays, chez les catholiques comme chez les laïcs, chacun se retrouve tenté de faire oublier les erreurs du passé et de « défendre les siens ».

Droit de réponse

« L'asbl Jambo conteste fermement les insinuations selon lesquelles elle véhiculerait une idéologie niant le génocide et confondant victimes et bourreaux. Ces insinuations font d'ailleurs l'objet d'une plainte avec constitution de parties civiles déposée en janvier 2019 auprès du Tribunal de 1ère instance pour diffamation et calomnie. L'asbl Jambo rappelle qu'elle milite pour la reconnaissance de toutes les victimes indépendamment de leur ethnie et de ce fait, reconnaît le Génocide contre les tutsis. Les positions de l'asbl Jambo peuvent être consultées sur le site internet www.jamboasbl.com »

Colette Braeckman

Réforme électorale

Katumbi, Bemba, Fayulu, Mwilanya et Kabund invités à prendre la parole à l'ouverture ce lundi du forum initié par l'Université de Liège

Le Forum de haut niveau du consensus sur la réforme électorale efficiente en RDC initié par le Centre d'Appui politologique Afrique-Caraïbes (CAPAC) de l'Université de Liège (Belgique) s'ouvre ce lundi 24 août. Ce forum est notamment dirigé par le professeur Bob Kabamba.

Des responsables des principales forces politiques, des ambassadeurs et Chefs des missions diplomatiques, des responsables des confessions religieuses et des organisations de la société civile sont attendus au centre interdiocésain de Kinshasa pour ces travaux de sept jours.

Les organisateurs expliquent que ce rassemblement vise entre autre à parvenir à un consensus entre les principales forces politiques sur les grandes options de la réforme électorale. Ils avancent que, tenant compte de nombreuses critiques émises aussi bien par les observateurs que les acteurs politiques sur l'organi-

sation des dernières élections, il est nécessaire de procéder à une réforme en vue de recadrer le prochain cycle électoral de 2023 - 2028.

Il est prévu, selon le programme d'ouverture, les allocutions de Jean-Pierre Bemba (Président national du MLC) ; Aimé Boji (Secrétaire national a.i de l'UNC) ; Martin Fayulu (Président national de l'Ecide); Jean-Marc Kabund (Président national a.i de l'UDPS) ; Moïse Katumbi (Président national d'Ensemble pour la République) ; Adolphe Muzito (Président national de Nouvel Elan) et Néhémie Mwilanya (Coordonnateur du FCC).

Les experts électoraux des principaux partis et regroupements politiques se réuniront du mardi 25 au samedi 29 août 2020 pour lever, de manière consensuelle, les grandes options de la réforme électorale.

« Les experts analyseront des documentations déjà existantes décrivant les revendications des parties prenantes sur la réforme de loi électorale (...). Les principaux

axes de réforme de la loi électorale sont identifiés et doivent faire l'objet d'un large consensus. Ce consensus sera obtenu lors du forum réunissant les principaux acteurs politiques », peut-on lire dans le communiqué de la convocation de ce forum.

Le consensus autour de la réforme électorale en RDC est encore loin d'être obtenue. Pour le FCC particulièrement, toutes les questions en rapport avec la réforme doivent être débattues dans le cadre institutionnel. C'est ainsi que les députés de la famille politique de Joseph Kabila demandent d'attendre la session parlementaire de septembre prochain pour parler de la réforme électorale. En attendant, un groupe de 12 personnalités de la société civile et des députés ont amorcé, depuis plusieurs semaines, des consultations auprès des parties prenantes en vue d'aboutir à ce consensus.

Fonseca
MANSIANGA

MALI

Le coup d'Etat réalisé par des officiers formés aux Etats-Unis ?

« Par rapport à ce qui s'est passé au Mali, nous sommes en train d'analyser les normes juridiques pour déterminer si oui ou non on peut qualifier cela de coup d'Etat », a déclaré vendredi J. Peter Pham, l'envoyé spécial des États-Unis au Sahel.



pris le contrôle du pays.

« Le colonel Goita a participé aux précédentes manœuvres Flintlock du Commandement américain pour l'Afrique et il a également assisté à un séminaire bilatéral de la Joint Special Operations University à la base aérienne de MacDill, en Floride », a déclaré le lieutenant-colonel Anton T. Semelroth, porte-parole du Pentagone.

En outre, le colonel Goita a participé à un programme d'études sur le terrorisme et la sécurité au Centre européen George C. Marshall en Allemagne, a-t-il

ajouté.

« La mutinerie est un acte fortement condamné et incompatible avec la formation dispensée par les militaires américains », a tenu à préciser le porte-parole.

Même son de cloche du côté des affaires étrangères : « Dans la mesure où ces individus ont été impliqués dans une mutinerie, et en plus une mutinerie qui conduit à la détention et au renversement d'un président légitimement élu, cela va à l'encontre de la formation que nous dispensons », a déclaré le Dr Pham.

Le ministère américain de la défense est en train d'examiner la situation sur le terrain au Mali et, en attendant, toutes les formations sont suspendues jusqu'à nouvel ordre, a expliqué le colonel Semelroth.

La veille, la junte avait assuré aux partenaires du Mali que les Casques bleus des Nations unies et les soldats français de Barkhane resteraient dans le pays.

avec VOA/Le titre est de LR

Libye: un pas en avant vers la fin du conflit



Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi encadré à sa droite par Aguila Saleh, le président du Parlement de l'est libyen et à sa gauche par Khalifa Haftar, au Caire, le 6 juin 2020 EGYPTIAN PRESIDENCY / AFP

C'est une annonce porteuse d'espoir en Libye : le Gouvernement d'union nationale et le Parlement de Tobrouk, les deux autorités rivales dans le pays annoncent un cessez-le-feu et une organisation d'élections.

Dans deux communiqués distincts les deux factions qui se disputent le pouvoir ont annoncé une interruption des combats, ainsi que l'organisation d'élections dans le pays.

Fayez al-Sarraj, le chef du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA), basé à Tripoli et reconnu par les Nations unies, a ordonné un cessez-le-feu immédiat. Il a également appelé sur les réseaux sociaux à la tenue d'élections présidentielles et parlementaires en mars prochain.

De son côté, Aguila Saleh, le président du « Parlement de l'Est », à Tobrouk, a lui annoncé des élections, mais sans avancer de date, tout en appelant « toutes les parties » à observer « un cessez-le-feu immédiat et l'arrêt de tous les combats sur le territoire libyen ». Aguilah Saleh avec une partie des parlementaires soutient l'homme fort du clan de l'Est, le maréchal Haftar, dont la signature n'apparaît étonnement pas sur le communiqué.

« C'est une lueur d'espoir qui peut déboucher sur des bribes utiles, qui sont importantes. Par exemple, la marginalisation du maréchal Haftar. C'est un acteur qui est devenu synonyme d'une attaque plutôt brutale qui a échoué. Donc non seulement 7000 Libyens, dont 700 civils, sont morts du fait de cette offensive ratée, soutenue diplomatiquement par la France. Il est en train de perdre de son importance. » Jalel Harchaoui, du Clingendael Institute un think tank néerlandais

Une vraie bonne nouvelle ?

Il faut toutefois rester prudent et ne pas voir en l'annonce des deux gouvernements un accord de paix durable et une stabilité retrouvée dans le pays. Après tout depuis la chute de l'ancien dictateur Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye a connu plusieurs espoirs d'une paix, sans pour autant véritablement aboutir.

Néanmoins, plusieurs pays se sont réjouis de la nouvelle. Aussitôt après la diffusion des communiqués, le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, dont le pays avait envisagé de déployer des troupes en Libye, s'est félicité de l'annonce des autorités rivales.

Le président égyptien ajoute que « cette décision est une étape importante sur la voie d'un règle-

ment politique et du rétablissement de la stabilité » du pays. Côté français, c'est une « étape positive », mais « qui doit se matérialiser sur le terrain ».

Une « entente » qui est également la bienvenue pour les Nations unies, alors que l'internationalisation croissante du conflit faisait craindre un redoublement de l'intensité des combats dans le pays. La Ligue arabe a d'ailleurs souhaité un « accord global » qui mettrait fin à la présence des « mercenaires et des forces étrangères en Libye », une référence évidemment à la présence de militaires turcs et de mercenaires aux côtés du GNA, mais également de mercenaires soudanais et russes dans l'est du pays sur la base de Jouffra notamment, qui, bien que leur présence n'ait pas été reconvenue par Moscou, servent les intérêts du Kremlin.

Si le geste peut paraître une main tendue, les propositions des deux rivaux libyens ne sont pas identiques. Un point doit notamment être éclairci : le futur de la ville de Syrte.

Syrte : le cœur des négociations

Située sur la côte libyenne, Syrte est une ville hautement symbolique en Libye. Dans l'histoire récente du pays, la ville est associée à l'ancien dictateur déchu en 2011 Mouammar Kadhafi, où il est né. Aujourd'hui, la ville est un point de dispute entre le GNA et le « Parlement de l'Est ». Or, le destin de Syrte n'est pas le même si on en croit les deux camps.

D'un côté, Fayez al Sarraj et le GNA souhaitent créer des zones démilitarisées dans la région de la ville, tout comme à Jouffra, un peu plus au Sud. Mais du côté d'Aguilah Saleh, pas de mention d'une quelconque démilitarisation. Ils proposent d'y installer un nouveau gouvernement qui viendrait remplacer le Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale de Tripoli, une fois que celui-ci aura été dissolu et reconstitué.

Mais si Syrte attise autant de convoitise, c'est parce que la ville est un point clé de l'exploitation et l'exportation de pétrole en Libye, pays qui dispose des réserves de pétrole les plus abondantes d'Afrique.

Les deux camps ont d'ailleurs tous les deux jugé « nécessaire » la reprise de la production et de l'exportation dans les champs et terminaux pétroliers. Ce qui marquerait un nouveau départ pour l'économie du pays, à l'arrêt depuis trop longtemps.

RFI

Présidentielle aux Etats-Unis

Les démocrates ont mis la pression sur Trump et les républicains

La convention républicaine de marre lundi, et entre le coronavirus et des changements de dernière minute, le président américain va jouer gros.

En anglais, on appelle ça « exceed expectations ». Si tout n'a pas été parfait (comme l'humour de Julia Louis-Dreyfus le dernier soir), les démocrates ont clairement dépassé les attentes cette semaine, avec une convention virtuelle sans accroc majeur, clôturée jeudi soir par un Joe Biden affûté. Reste à voir si leur stratégie – faire de l'élection du 3 novembre un référendum sur Donald Trump, qu'ils ont accusé de menacer la démocratie – s'avérera payante.

« Ils ont fait du très bon boulot », juge l'ancien porte-parole du parti républicain, Doug Heye. Selon lui, les deux heures télévisées en prime time, chaque soir, étaient « dynamiques et bien produites ». Malgré des duplex dans des dizaines d'Etats et un mélange de courtes séquences enregistrées et en direct, il n'y a eu aucun accroc technique et aucune polémique majeure sur le fond.

Joe Biden s'est réveillé

On a beaucoup vu les salons d'Américains par webcam, et c'était volontaire : Michelle et Barack Obama et Kamala Harris ont attaqué la gestion présidentielle de la pandémie qui a fait plus de 170.000 morts aux Etats-Unis. Joe Biden a enfoncé le clou jeudi soir, estimant que Donald Trump « avait failli à sa mission la plus importante : protéger les Américains ».

C'est peut-être la plus grande surprise de ces quatre jours : on



Joe Biden et Kamala Harris lors de la convention nationale démocrate, le 21 août 2020. — Andrew Harnik/AP/SIPA

a vu le Joe Biden de 2008 et 2012, et pas celui de la primaire démocrate, qui s'emmêlait souvent les crayons et semblait manquer d'énergie. Donald Trump, qui le surnomme « Sleepy Joe » et suggère depuis des mois que le candidat démocrate est au bord de la sénilité, est prévenu.

Les républicains sous pression

Désormais, c'est aux républicains de tenir leur convention, de lundi à jeudi. Et à 48 heures de l'échéance, on ignore encore une bonne partie du programme. C'est parce que Donald Trump a insisté jusqu'à ces dernières semaines pour organiser une grande convention traditionnelle et pas virtuelle.

Quand les autorités sanitaires de Caroline du Nord ont refusé de donner leur feu vert, Donald Trump a d'abord jeté son dévolu sur la Floride. Mais le coronavirus a flambé dans le Sunshine state, qui a dit « thanks,

but no thanks ». Du coup, on se dirige vers une convention réduite à Charlotte, avec seulement quelques centaines de délégués au lieu de plusieurs milliers.

Selon le New York Times, Donald Trump pourrait y faire une apparition lundi, puis Melania Trump s'exprimera mardi depuis la Maison Blanche. Mike Pence suivra mercredi, avant un grand discours de Donald Trump jeudi. Le président américain avait évoqué d'accepter l'investiture à Gettysburg, où s'était déroulée la célèbre bataille considérée comme le tournant de la Guerre de Sécession. Finalement, il s'exprimera depuis la Maison Blanche – et les démocrates l'accusent de politiser un lieu sacré. Selon Doug Heye, tous ces changements de dernière minute risquent de se faire ressentir la semaine prochaine. Il ne faut toutefois pas sous-estimer le président américain. S'il y a une chose qu'il sait faire, c'est produire une émission de télévision.

20minutes.fr

Rapport de la mission NDI

Cap sur le Dialogue inter partis !

(Suite de la page 7)

Renforcer l'indépendance des institutions démocratiques

Les différents acteurs des organisations citoyennes et politiques rencontrés par la délégation se sont souvent inquiétés de l'indépendance des différentes institutions de gouvernance, notamment le pouvoir judiciaire, y compris la Cour constitutionnelle, et la CENI. Bien que statutairement ces institutions soient des instances indépendantes, certains acteurs semblent avoir une forte perception qu'elles n'agissent pas en tant que telles. Les actions visant à limiter l'influence politique de ces institutions et à les protéger contre de telles ingérences ou actes de corruption pourraient être largement acceptées.

Lutter contre la corruption et mettre fin à l'impunité

Pour enrayer l'omniprésence de la corruption et ses conséquences négatives dans la société, les dirigeants congolais ont exprimé l'espoir que le changement de la classe politique dirigeante contribuerait à perturber les réseaux et les pratiques de corruption existants, même si certains craignaient que de nouveaux réseaux ne remplacent d'anciens. Les inquiétudes concernant la santé fiscale du pays étaient également très répandues et liées à des préoccupations enracinées dans la corruption. Les dirigeants de toutes les parties estiment qu'il serait essentiel de réduire la corruption pour remédier à la disparité existante entre l'énorme richesse minière du pays et ses maigres ressources financières, ce qui empêche le gouvernement de répondre aux multiples besoins du pays.

B. POINTS D'INTÉRÊT COMMUN

Outre les sujets faisant l'objet d'un large consensus politique énumérés ci-dessus, un certain nombre de questions ont été soulevées, largement reconnues comme nécessitant une attention particulière, mais qui pourraient appeler des négociations plus intenses en vue de parvenir à un consensus. Par exemple, alors que tous les interlocuteurs ont convenu de la nécessité d'une plate-forme qui pourrait faciliter le dialogue entre les parties en faveur des réformes, les propositions divergent quant à la portée et au mandat d'une telle plate-forme ou d'un tel mécanisme. D'une part, Lamuka a mis l'accent sur les réformes fondamentales qui permettent de renégocier le contrat social entre les dirigeants et les administrés en RDC, tandis que d'autres coalitions préfèrent réaménager ou s'appuyer sur les institutions existantes, à des degrés divers.

Le système électoral

De nombreux interlocuteurs ont exprimé leur mécontentement du système électoral actuel, notamment en ce qui concerne : le mode d'élection du président au premier tour et au scrutin majoritaire à un tour ; le seuil récemment adopté, qui exige qu'un parti ou une coalition obtienne au moins un pour cent des voix au niveau national pour pouvoir faire élire des législateurs ; et l'élection indirecte des gouverneurs et des sénateurs. Beaucoup préconisent un scrutin présidentiel à deux tours, soutenant que la RDC est un trop vaste pays et trop diversifié pour qu'un président élu avec moins de 50 pour cent des voix puisse gouverner efficacement. En outre, un seuil national pour les candidats aux élections oblige les législateurs élus à former des coalitions, et risque de priver les candidats de sièges quand bien même ils remporteraient des suffrages dans leurs circonscriptions électorales. Toutefois, les opinions varient considérablement sur la façon d'aborder ces questions. Alors que certains Congolais étaient favorables à un retour à une élection présidentielle à deux tours, d'autres ont proposé des élections indirectes comme solution, et un troisième groupe a souhaité supprimer toutes les élections indirectes. Un récent livre blanc de la Fondation internationale

pour les systèmes électoraux (IFES) a révélé qu'une réforme électorale globale était justifiée en RDC. La délégation du NDI a noté que de nombreuses parties prenantes se félicitent de la possibilité d'études de cas comparatifs ou d'autres formes d'assistance internationale, telles que celles accordées à des pays comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire pendant qu'elles réformaient leurs institutions électorales.

La Sécurité

La question de l'insécurité a été soulevée par toutes les personnes que la délégation a rencontrées comme l'un des principaux défis pour le pays, y compris la nécessité de renforcer les programmes de désarmement et de réinsertion et d'assurer la redevabilité et le contrôle citoyen approprié et efficace des Congolais. Des réformes visant à assurer un contrôle civil et démocratique adéquat du secteur de la sécurité et à promouvoir la résolution des conflits favoriseraient un plus grand consensus sur ces priorités nationales tout en renforçant l'unité nationale et un sentiment de patriotisme.

Délimitation des rôles entre les gouvernements nationaux, provinciaux et locaux

La plupart des acteurs ont exprimé le désir d'une décentralisation efficace, tout en souhaitant une présence plus efficace du gouvernement national dans toutes les régions du pays. Le nombre de gouvernements provinciaux est passé de 11 à 26 en 2015, et bon nombre de nouvelles provinces n'ont pas la capacité ni les infrastructures pour fournir des services aux populations et ont du mal à répondre à leurs attentes. Les objectifs et les rôles distincts des gouvernements provinciaux et locaux ne sont pas bien compris du grand public, et la capacité de certains de s'acquitter de leurs responsabilités est discutable. Les élections locales n'ont pas eu lieu en RDC depuis l'indépendance. Alors que la plupart des intervenants aimeraient que des élections locales soient menées plus tôt afin de rapprocher le gouvernement de la population, d'autres s'inquiètent de créer les mêmes défis et attentes auxquels sont confrontées les nouvelles provinces créées en 2015. Les réformes institutionnelles offriraient l'occasion de mieux définir la relation entre les différents niveaux ou niveaux de gouvernement et d'établir un plan plus pragmatique pour parvenir à une décentralisation efficace des responsabilités et des ressources.

V. RECOMMANDATIONS

La délégation reconnaît que les réformes ne seront entreprises que s'il y a une volonté politique de la part des décideurs politiques et une sensibilisation ainsi qu'un plaidoyer soutenus de la part des populations. Dans un esprit de coopération internationale, la délégation partage les recommandations suivantes à l'intention des acteurs congolais, à prendre en considération à l'aube de l'année 2020, que le président Tshisekedi a qualifiée « d'année d'actions » dans son discours sur l'état de la nation.

A. S'appuyer sur les récents acquis démocratiques

- Le Parlement devrait traduire en loi les décrets récents ou toute autre action de l'exécutif qui ont ouvert l'espace politique et défendu les droits de l'homme, afin de consolider les gains démocratiques réalisés au cours de l'année écoulée. Quelques exemples :

- Interdiction des pratiques qui avaient déjà fait l'objet d'abus, par exemple la récente directive du Premier Ministre qui interdit aux ministères de financer leurs activités par le biais de transferts d'entreprises d'État ; Et

- des mesures visant à protéger les défenseurs des droits de l'homme ou à limiter le pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires de refuser des autorisations pour des manifestations publiques ;

- Les militants congolais devraient faire

l'inventaire des améliorations récentes de l'espace politique et de la gouvernance et faire pression en faveur de réformes qui consolident ces acquis et érigent des garanties contre les reculs.

- La société civile devrait également renforcer ses efforts de plaidoyer pour s'assurer que l'élan politique positif découlant du transfert du pouvoir ne stagne pas, par exemple en surveillant le gouvernement quant aux promesses électorales et les processus de réforme.

- La société civile devrait également utiliser un plaidoyer fondé sur des données probantes pour rétenir l'attention des autorités sur les questions prioritaires et maintenir l'engagement du public, comme elle l'a fait pour les élections de 2018. Si les initiatives de réforme vont de l'avant, la société civile devrait créer des alliances pour la réforme avec les membres du parlement, des commissions ou des caucus afin de recueillir et de présenter des données factuelles à l'appui des propositions de réforme qui peuvent mobiliser l'opinion publique en faveur des actions de réforme.

B. Renforcer l'État de droit et le professionnalisme des institutions étatiques

1% Adopter des mesures visant à accroître la transparence et le professionnalisme dans la prise de décisions et le règlement des différends et à créer des mécanismes de vérification et de suivi des propositions de réforme. Parmi les exemples probables, on peut citer :

- o Une loi sur l'accès à l'information
- o Le renforcement des exigences professionnelles et éthiques des fonctionnaires, y compris dans le domaine judiciaire
- o La protection des fonctionnaires contre toute ingérence politique, à travers des lois sur la dénonciation et des normes de recrutement professionnel et non partisan dans la fonction publique, de codes de conduite et de protection contre les représailles
- o La création d'une autorité spécialisée chargée d'enquête sur la corruption et la sanctionner
- o La centralisation des comptes publics pour une meilleure transparence et de meilleurs contrôles

C. Adopter des réformes législatives qui renforcent le rôle primordial du Parlement dans la gouvernance

- Le Sénat et l'Assemblée Nationale devraient explorer la possibilité de mettre en place des capacités autonomes à travers des entités telles qu'un bureau d'audit législatif et budgétaire, un service de recherche et un centre de formation permanent afin de garantir que leurs commissions, leur personnel et leurs dirigeants aient accès aux ressources et à l'expertise techniques. Ces entités autonomes pourraient renforcer la capacité globale du corps législatif à remplir ses obligations constitutionnelles et renhausseraient la confiance des citoyens dans les institutions de gouvernance.

- Les partenaires internationaux devraient soutenir les efforts institutionnels visant à développer les capacités dans des domaines spécialisés, notamment pour veiller à ce que les femmes soient incluses dans les réformes législatives et institutionnelles et les efforts de développement.

D. Mise en place d'une plate-forme de discussion et de réflexion politiques

- Afin de faciliter les échanges nécessaires et significatifs sur les réformes, les principaux acteurs politiques, le gouvernement et les dirigeants des principales coalitions politiques devraient établir une plate-forme pour simplifier des communications régulières (comme un cadre de discussion et de réflexion politique), dans le but de favoriser un échange d'idées et de renforcer la confiance entre les dirigeants politiques.

E. Renforcer la démocratie interne au sein des partis politiques et des coalitions

- Les principaux groupes politiques devraient envisager l'établissement de po-

litiques et d'objectifs politiques plus formalisés, clairement articulés et partagés. Ces objectifs peuvent inclure des calendriers pertinents pour leur réalisation ou la révision des accords.

- Les principaux regroupements politiques devraient établir des mécanismes clairs de prise de décision et d'inclusion au sein de leurs coalitions, en communiquant efficacement les décisions internes et en veillant à ce que les membres des partis de la coalition puissent expliquer efficacement la portée et les avantages de l'établissement d'un consensus sur les questions d'intérêt national.

F. Recherche d'un consensus sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles

Bien que la délégation reconnaisse qu'il n'est pas de son rôle de recommander des changements constitutionnels, lesquels sont la prérogative du peuple congolais, elle a noté que les Congolais ont rapporté un certain nombre d'exemples dans lesquels les dispositions constitutionnelles n'avaient pas fonctionné comme prévu ou avaient généré des frustrations électorales. Bon nombre de ces préoccupations sont similaires à celles exprimées à propos des lois électorales, et certaines se chevauchent au niveau du contenu. La délégation recommande donc que :

- Bien avant de proposer des réformes constitutionnelles ou institutionnelles, la coalition au pouvoir procède à de larges consultations. La délégation note qu'une plate-forme de discussion et de réflexion politique bien structurée pourrait faciliter ce processus.

- Pour instaurer ou renforcer la confiance des citoyens dans les réformes, le gouvernement et les différentes parties prenantes devraient identifier les résultats à portée de main autour desquels un consensus peut facilement se développer, tels que :

- Art. 10, la double nationalité ; et
- Art. 71, le mode électoral présidentiel

G. Engager un processus de réforme électorale global et inclusif

- Le gouvernement devrait engager la majorité parlementaire, l'opposition et la société civile pour lancer un processus de réforme électorale crédible et efficace. Il est important d'engager des réformes avant les élections locales pour éviter d'aggraver le mécontentement à l'égard des processus électoraux et de miner davantage la confiance dans les institutions démocratiques, là où des améliorations des prochaines élections du pays renforceraient la confiance et atténueraient les tensions.

- Le Parlement devrait adopter des améliorations apportées à la loi et aux procédures électorales, ainsi qu'à la loi organique et à la gestion de la CENI, telles que celles décrites dans le récent livre blanc de l'IFES et le rapport du Centre Carter.

- Les partenaires internationaux devraient, sur demande, aider au processus de réforme et aux délibérations sur la loi organique en apportant un appui technique qui comprend la facilitation et les études de cas comparatifs.

- Outre l'amélioration de la gestion globale des élections, la délégation recommande à l'organe de réforme d'envisager des changements spécifiques pour lesquels la délégation a entendu un large soutien, tels que :

- Interdire aux candidats de se présenter à plusieurs postes au cours d'un même cycle électoral ;
- Exécuter et faire respecter la garantie constitutionnelle (art. 14) d'une représentation équitable des sexes dans les organes politiques ;
- Donner une formation et des ressources aux juges électoraux pour qu'ils puissent mieux gérer les affaires.

Assemblée générale extraordinaire

Moïse Katumbi reconduit à la tête de TP Mazembe, Malta FORREST à la section football

Le TPM a tenu son assemblée générale extraordinaire et élective, du moins partielle. Le club a muté en coordination laquelle sera chapeauté par Moïse Katumbi qui cède désormais son fauteuil de la section football à quelqu'un d'autre, en l'occurrence Malta Forrest.

Le Chairman Moïse Katumbi conduira la destinée du TPM pour les trois prochaines années mais avec d'autres orientations et ambitions. Le boss des Corbeaux prend les commandes de la nouvelle coordination avec aujourd'hui des disciplines comme le football, le basketball, le volley, le handball, le karaté, le Zango et le vélo club. La section de football féminin sera relancée avec comme président annoncé, Jeff Kapondo.

Après élection à la section football, Malta Forrest a été plébiscité avec 55 voix sur 67 votants ; Dony Kabongo passe avec 34 voix au secrétariat, François N'Kuba sera secrétaire adjoint, il a obtenu 35 voix. Aux côtés de Damien Slimbi (37 voix), deux nouveaux membres rejoignent l'équipe : Alain Mukalay (35 voix) et Juvénal Kitungwa (40 voix).

Notons qu'une grande réunion sera convoquée dans les prochains jours pour la mise en place de la coordination que va conduire Moïse Katumbi. Tous les présidents des différentes sections exerceront les fonctions de vice-présidents. Le comité de la coordination sera complété par une



Trésorerie Générale que conduira Salomon Idi Kalonda, et un Secrétaire Général que Frédéric Kitengie prendra en charge.

Signalons que dans son mot lu par Frédéric Kitengie, le Chairman a demandé aux Badiangwenas de soutenir les jeu-

nes pour la saison qui a démarré. A côté de ces jeunes, la direction fera confiance aux cadres et expérimentés pour les accompagner et atteindre le plus grand objectif du club : gagner la Ligue des Champions.

Le TP Mazembe à l'heure de la reprise : c'est reparti à Kamalondo !

Reprise effective des entraînements au Temple des Badiangwenas, le vendredi 21 août à 9h00. Des retrouvailles sur l'aire de jeu après cinq mois sans ballon, une séance qui a marqué le lancement des activités de la saison 2020-2021.

La veille, le service local de

désinfection s'est occupé des vestiaires et tous les locaux du stade avant que ces derniers ne soient occupés par les joueurs.

En début de semaine, tous les joueurs ont passé des tests médicaux et COVID-19.

Ce vendredi à la reprise, quelques joueurs ont manqué à l'appel : il s'agit de Kabaso

Chongo et Tandji Mwape qui devraient traverser la frontière ce week-end. Joseph Benson Ochaya a été mis à l'écart parce qu'il avait manqué le rendez-vous des examens médicaux, l'Ougandais sera examiné ce samedi ; Glody Llikonza comme Arsène Zola rejoindront aussi le groupe ce lundi.

As V.Club : Florent Ibenge explique les raisons du départ de Mukoko Tonombe et Rossein Tuisila

Quelques heures après l'arrivée de Mukoko Tonombe et Rossein Tuisila en Tanzanie, où ils ont été accueillis en triomphe par les fans de Young African, leur nouveau club, Florent Ibenge s'est exprimé sur ces nouveaux départs qu'enregistre l'As V.Club. De manière directe, sans tergiverser sur les mots ni les phrases, le coach du club de la capitale congolaise, a dit que c'est pour des raisons de rémunération que ses poulains sont partis. Ils gagnent moins dans Vitæ Club et difficile de les retenir.

« Ces deux joueurs là sont bons pour gagner quatre à cinq



fois plus que ce qu'ils gagnaient dans V.Club. Et vous voulez les garder dans V.Club ? », s'interroge Florent Ibenge.

V.Club n'a pas de moyens nécessaires pour répondre con-

curremment aux exigences salariales des joueurs. Et Florent Ibenge n'y peut rien.

« Moi je ne demande pas mieux... Je ne les ai pas jetés, car ce sont des bons joueurs. Mais alors qu'on m'apporte l'argent à leur donner. Si on a ce qu'ils doivent gagner à l'extérieur, même eux-mêmes ne voudront pas partir », a-t-il déclaré.

Serge Mukoko Tonombe et le Rossein Tuisila venu fraîchement de l'AS Maniema Union, ont été séduits par le projet Young African et ils ont signé un contrat de 3 ans avec le club tanzanien, qui avait lancé un émissaire à Kinshasa pour négocier ce transfert. Foot RDC

Ligue des champions d'Europe

Le Bayern Munich sur le toit de l'Europe

A Lisbonne, les Bavarois ont battu les Parisiens 1 à 0 grâce à un but de Kingsley Coman, et s'adjugent le sixième titre de Ligue des champions de leur histoire.

Composition des équipes :

PSG: Navas- Bernat, Kimpembe, Silva, Kehrer - Paredes, Marquinhos, Herrera - Neymar, Mbappé, Di Maria.

Entraîneur : Thomas Tuchel

Bayern Munich: Neuer - Kimmich, Boateng, Alaba, Davies - Goretzka, Thiago Alcantara - Coman, Müller, Gnabry - Lewandowski.

Entraîneur : Hans-Dieter Flick

Ligue des champions : le palmarès par année depuis 1956

- 2020 Bayern Munich contre Paris-Saint-Germain (1-0)
- 2019 Liverpool contre Tottenham (2-0)
- 2018 Real Madrid contre Liverpool (3-1)
- 2017 Real Madrid contre Juventus Turin (4-1)
- 2016 Real Madrid contre Atlético de Madrid (1-1, t.a.b. 5-3)
- 2015 FC Barcelone contre Juventus Turin (3-1)
- 2014 Real Madrid contre Atlético de Madrid (4-1 prol.)
- 2013 Bayern Munich contre Borussia Dortmund (2-1)
- 2012 Chelsea contre Bayern Munich (1-1, t.a.b. 4-3)
- 2011 FC Barcelone contre Manchester United (3-1)
- 2010 Inter Milan contre Bayern Munich (2-0)
- 2009 FC Barcelone contre Manchester United (2-0)
- 2008 Manchester United contre Chelsea (1-1, t.a.b. 6-5)
- 2007 AC Milan contre Liverpool (2-1)
- 2006 FC Barcelone contre Arsenal (2-1)
- 2005 Liverpool contre AC Milan (3-3, t.a.b. 3-2)
- 2004 FC Porto contre Monaco (3-0)
- 2003 AC Milan contre Juventus Turin (0-0, t.a.b. 3-2)
- 2002 Real Madrid contre Bayer Leverkusen (2-1)
- 2001 Bayern Munich contre Valence CF (1-1, t.a.b. 5-4)
- 2000 Real Madrid contre Valence CF (3-0)
- 1999 Manchester United contre Bayern Munich (2-1)
- 1998 Real Madrid contre Juventus Turin (1-0)
- 1997 Borussia Dortmund contre Juventus Turin (3-1)
- 1996 Juventus Turin contre Ajax Amsterdam (1-1, t.a.b. 4-2)
- 1995 Ajax Amsterdam contre AC Milan (1-0)
- 1994 AC Milan contre FC Barcelone (4-0)
- 1993 Marseille contre AC Milan (1-0)
- 1992 FC Barcelone contre Sampdoria Gênes (1-0 prol.)
- 1991 Etoile Rouge Belgrade contre Marseille (0-0, t.a.b. 5-3)
- 1990 AC Milan contre Benfica (1-0)
- 1989 AC Milan contre Steaua Bucarest (4-0)
- 1988 PSV Eindhoven contre Benfica (0-0, t.a.b. 6-5)
- 1987 FC Porto contre Bayern Munich (2-1)
- 1986 Steaua Bucarest contre FC Barcelone (0-0, t.a.b. 2-0)
- 1985 Juventus Turin contre Liverpool (1-0)
- 1984 Liverpool contre AS Rome (1-1, t.a.b. 4-2)
- 1983 Hambourg SV contre Juventus Turin (1-0)
- 1982 Aston Villa contre Bayern Munich (1-0)
- 1981 Liverpool contre Real Madrid (1-0)
- 1980 Nottingham Forest contre Hambourg SV (1-0)
- 1979 Nottingham Forest contre Malmö FF (1-0)
- 1978 Liverpool contre Club Bruges (1-0)
- 1977 Liverpool contre Borussia M'Gladbach (3-1)
- 1976 Bayern Munich contre Saint-Étienne (1-0)
- 1975 Bayern Munich contre Leeds (2-0)
- 1974 Atlético de Madrid contre Bayern Munich (1-1, 1-1 prol.)
- 1973 Ajax Amsterdam contre Juventus Turin (1-0)
- 1972 Ajax Amsterdam contre Inter Milan (2-0)
- 1971 Ajax Amsterdam contre Panathinaïkos (2-0)
- 1970 Feyenoord Rotterdam contre Celtic Glasgow (2-1 prol.)
- 1969 AC Milan contre Ajax Amsterdam (4-1)
- 1968 Manchester United contre Benfica (4-1 prol.)
- 1967 Celtic Glasgow contre Inter Milan (2-1)
- 1966 Real Madrid contre Partizan Belgrade (2-1)
- 1965 Inter Milan contre Benfica (1-0)
- 1964 Inter Milan contre Real Madrid (3-1)
- 1963 AC Milan contre Benfica (2-1)
- 1962 Benfica contre Real Madrid (5-3)
- 1961 Benfica contre FC Barcelone (3-2)
- 1960 Real Madrid contre Eintracht Francfort (7-3)
- 1959 Real Madrid contre Reims (2-0)
- 1958 Real Madrid contre AC Milan (3-2 prol.)
- 1957 Real Madrid contre Fiorentina (2-0)
- 1956 Real Madrid contre Reims (4-3)

D1 Égypte : Kabongo Kasongo et Zamalek s'offrent un succès de prestige devant Al Ahly

Kabongo Kasongo et Zamalek ont pris le dessus (3-1) sur leurs frères ennemis d'Al Ahly dans le derby du Caire. C'était pour le compte de la 21ème journée du championnat et qui en constituait le choc entre le dauphin (Zamalek) et son leader (Al Ahly).

L'attaquant international congolais a fait son apparition sur la pelouse en seconde période dans cette rencontre qui aura été dominée par le National du Caire (Al

Ahly) en terme de possession. Mais ce sont les coéquipiers de Kabongo qui auront été les plus réalistes. C'est leur premier succès devant Al Ahly lors de 6 dernières confrontations (2 nuls et 3 revers).

Malgré le succès, ils vont rester à la 2ème position avec 42 points (56 points pour Al Ahly). Pour la prochaine journée, ils iront sur le terrain d'Al Mokawloon le 27 août.

Michel TOBO

A propos de leur absence au retour de Fayulu et Muzito

Katumbi et Bemba ont tourné la page de la vérité des urnes

Un retour triomphal à Kinshasa pour Martin Fayulu et Adolphe Muzito a soutenu une large opinion.

Toutefois, un hic, c'est l'absence de Moise Katumbi et Jean-Pierre Bemba aux premières loges de cet accueil qui s'est terminé par un meeting sur la place Ste Therese de Ndjili. Contactés à ce propos, les proches de deux autres leaders de

Lamuka indiquent que Katumbi et Bemba n'émettent pas sur la même longueur d'ondes concernant la vérité des urnes et la tenue d'élections anticipées qu'ils conjuguent depuis belle lurette au passé.

Lamuka est une structure politique qui est rongée par des dissensions internes. Celles-ci touchent essentiellement aux options fondamentales à prendre face aux

points saillants d'actualité. En clair, les quatre leaders qui forment le présidium de cette plateforme qui avait été créée à la veille de l'élection présidentielle de 2018 se sont séparés en deux groupes, selon leurs accointances respectives. Cette bipolarité est apparue pour la première fois au lendemain de l'élection de Félix Tshisekedi au détriment de Martin Fayulu. Les contestations qui s'en

sont suivies de même que la requête introduite par le candidat malheureux n'avaient pas fait l'unanimité au sein de la plateforme.

Alors que l'on croyait que le débat était clos sur ce sujet suite à la demande de la communauté internationale, nenni, le tandem Fayulu-Muzito a remis en selle la vérité allant jusqu'à demander l'organisation des élections anticipées afin de corriger, allèguent-ils, l'imposture de 2018.

Cette attitude intransigente du duo Fayulu-Muzito n'a pas trouvé un écho favorable dans l'autre camp. Se-

lon les proches de Jean-Pierre Bemba et de Moise Katumbi, le discours sur la vérité des urnes serait vraiment révolu et qu'il était temps d'aller de l'avant. Donc, il faut oublier le passé et envisager autrement l'avenir.

Concernant l'organisation des élections anticipées, Moise Katumbi et Jean-Pierre Bemba, soutiennent leurs proches respectifs, arguent qu'elle ne serait qu'une vue d'esprit dans la mesure où le pays ne disposerait pas de ressources financières et matérielles nécessaires pour la réaliser.

LR

Retour d'un opposant

Martin Fayulu réchauffe sa base

Le candidat malheureux à la présidentielle de 2018 et président du parti politique Engagement pour la citoyenneté et le développement (ECIDE), Martin Fayulu a regagné Kinshasa samedi, en provenance de Bruxelles via Addis-Abeba, après environ 7 mois d'absence au pays. A ses côtés, Adolphe Muzito, ancien Premier ministre et président du parti Nouvelle Élan. Ce sont les deux bouillants de la coalition « LAMUKA », qui avait soutenu la candidature de Martin Fayulu à la présidentielle de décembre 2018.

Sur le terrain, les deux personnalités donnent l'impression d'avoir enterré leurs partis politiques respectifs ; la base aussi. Dans la profondeur de la cité, en effet, les partisans de Muzito comme ceux de Fayulu commencent, au point que les sites où s'exprimaient il y a peu les militants du Palu accueillent des militants de Lamuka. « *Lamuka ne tombera pas ; Fayulu, président élu* »... sont des slogans que partagent ces militants, dans le pur style du Palu, devenu l'ombre de lui-même après la disparition de son géniteur Antoine Gizenga.

Le refrain avait fredonné samedi encore dans les rangs de la compacte masse venue réserver un accueil chaleureux au duo leader de Lamuka. En l'occasion, comme on pouvait s'y attendre, Martin Fayulu a brossé un tableau sombre de la situation générale du pays. La misère, l'insécurité à l'Est, les tumultes au sein de la coalition... sont des ingrédients contre lesquels M. Fayulu rappelle avoir présenté un schéma de sortie de crise. Après avoir fait remarquer que son plan est antérieur à des initiatives actuelles, le président de l'ECIDE croit que l'heure est à l'action pour bouculer les lignes. D'où cette alerte invitant ses fidèles à être « prêts. Si rien n'est fait, on ira tous au Palais du peuple. Il deviendra notre maison. On va l'assié-



ger. Que nos frères de la diaspora se cotisent afin de nous permettre d'avoir de quoi manger pour survivre. Je suis le soldat et le combattant du peuple ».

Dans son plan de sortie de crise, Martin Fayulu proposait la mise en place d'un Conseil national des réformes institutionnelles (HCNRI) en charge notamment des réformes urgentes de la CENI. Il a également proposé l'organisation des élections anticipées à l'issue d'une transition de 18 mois.

Sur les autres sujets d'actua-

lité, Martin Fayulu est opposé à la désignation de Ronsard Malonda à la tête de la CENI et les propositions de lois initiées par les députés nationaux Aubin Minaku et Gary Sakata sur la réforme de la Justice ainsi que les juges récemment nommés à la Cour constitutionnelle.

Il dénonce les violations à répétition de la Constitution. Raison pour laquelle « *je vous apporte un message d'espoir pour vous sortir de cette situation dans laquelle Félix et Kabila nous ont plongés* ».

LR

Victime des menaces de mort

Le Dr Denis Mukwege sous haute protection

Le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a instruit le gouvernement au cours du Conseil des ministres qu'il a présidé, vendredi, par vidéoconférence, d'arrêter des mesures particulières pour assurer la sécurité du Dr Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix 2018.

Dans sa communication, le Chef de l'Etat a informé les membres du gouvernement des intimidations, correspondances haineuses et menaces de mort dont le Dr Mukwege est l'objet à la suite de son plaidoyer en faveur de la paix dans l'Est de la RDC, en proposant la création d'un tribunal pénal international pour la RDC afin de juger les graves crimes qui y sont commis contre la population civile.

L'appel à la prise de conscience sur la violence dans l'Est du territoire national est un soutien à la sécurité de tous les Congolais, a souligné le Chef de l'Etat.

Ci-dessous le compte rendu du Conseil par le ministre d'Etat, ministre de la Communication et médias, David-Jolino Diwampovosa Makelele : « *Ce vendredi* »

Compte rendu de la 45^{ème} réunion du conseil des ministres

Ce vendredi 21 août 2020, s'est tenue par vidéoconférence, la 45^{ème} réunion du Conseil des Ministres, présidée par Son Excellence Monsieur Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République, Chef de l'Etat.

Les points ci-après figuraient à l'ordre du jour :

1. Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;

2. Points d'informations ;

III. Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres ;

1. Examen et adoption des dossiers ;

2. Examen et adoption des textes.

3. De la communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République

La communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République a porté sur :

1. Rapport de la réunion du Bureau de l'Union Africaine

Le Président de la République a informé les membres du Conseil de la réunion du Bureau de la Conférence des Chefs d'Etat avec la participation des Présidents des Communautés économiques régionales (CER) où il a été examiné notamment la question de la riposte contre la Covid-19 sur le continent et celle ayant trait à la tenue des prochaines réunions Union européenne-Union Africaine et Etats-Unis d'Amérique - Union Africaine.

2. Menaces contre le Dr Mukwege, Prix Nobel de la paix

Le Chef de l'Etat a tenu les membres du Conseil des Ministres informés des intimidations, correspondances haineuses et menaces de mort dont le Docteur Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix 2018, faisait l'objet à la suite de son plaidoyer en faveur de la paix dans l'Est du pays, en proposant la création d'un tribunal pénal international pour la RDC afin de juger les graves crimes qui y sont commis contre la population civile. L'appel à la prise de conscience sur la violence dans l'Est de la RDC est un soutien à la sécurité de tous les Congolais.

C'est pourquoi, le Président de la République a engagé le Gouvernement et, particulièrement les Ministres ayant l'Intérieur et la Sécurité ainsi que la Justice dans leurs attributions de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour assurer la sécurité du Dr Mukwege et l'ouverture des enquêtes sur ces faits.